

# CONFÉRENCES MÉTROPOLITAINES DU SILLON LORRAIN

---

CAHIER N°3 : «LE TRANSFRONTALIER»

Metz - 15 octobre 2013

QUELS ENJEUX MÉTROPOLITAINS  
À L'ÉCHELLE  
DE LA GRANDE RÉGION ?

ACTES DES CONFÉRENCES 2013



# EDITO



La Conférence Métropolitaine est l'instance de réflexions participative du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, officialisé en 2011 par les membres fondateurs que sont les villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal. Elle souhaite débattre, interpellier et formuler de nouvelles idées afin de contribuer à la construction métropolitaine dans une vision partagée. Elle associe les institutionnels, territoires lorrain et acteurs grand-régionaux partenaires du Pôle Métropolitain, ainsi que les acteurs socio-économiques et les représentants de la société civile.

La Conférence Métropolitaine est avant tout un espace de dialogue et d'échanges, elle offre un cadre de travail mobilisateur, permettant d'établir des constats et d'élaborer des propositions dans une vision prospective. Parallèlement aux objectifs de construction métropolitaine affichés par le Pôle Métropolitain, la Conférence s'est donné comme feuille de route de renforcer la compétitivité métropolitaine, de faciliter l'accessibilité, et d'accroître le rayonnement afin de construire une métropole solidaire. Ce recueil de trois cahiers a pour objet de retranscrire sous forme « d'actes métropolitains », les contenus des trois conférences qui se sont tenues en 2013. Chaque publication est organisée de telle sorte à valoriser d'une part, les « paroles d'experts », propos illustrés par les présentations projetées lors des conférences, suivies d'autre part des « éléments de débats » retranscrits in extenso et ayant guidé les tables rondes.

La première Conférence Métropolitaine s'est tenue le 4 juillet au Centre des Congrès d'Epinal avec pour intitulé « Quelle vision partagée des enjeux métropolitains en termes de mobilités ? ».

Elle a réuni autour des partenaires institutionnels du Pôle, les acteurs de la mobilité et des infrastructures sur le Sillon Lorrain intégrant une vision partenariale élargie.

Cette rencontre a posé le postulat de la fluidité des échanges, des personnes et des marchandises, qu'elles soient internes au Sillon Lorrain ou en liaison avec nos territoires voisins, voire à l'échelle européenne, comme condition nécessaire au renforcement de l'attractivité métropolitaine.

La deuxième Conférence de l'année s'est tenue à L'Autre Canal à Nancy le 18 septembre 2013.

Le sujet traité lors de ce deuxième rendez-vous a porté sur les relations entre économie et territoire. « Comment favoriser les dynamiques économiques du Sillon Lorrain ? » Cette problématique a guidé les échanges et les débats de la matinée entre élus et acteurs économiques du territoire : entreprises, chambres consulaires, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises, Université de Lorraine, laboratoires de recherche....

La troisième conférence métropolitaine, organisée le 15 octobre dernier à l'Opéra-Théâtre de Metz en présence de nombreux partenaires transfrontaliers, s'est interrogée sur « les enjeux métropolitains à l'échelle de la Grande Région ». La conférence métropolitaine a choisi de se saisir du sujet non seulement afin de comprendre et de décrypter de manière solidaire ce qui « se dessine » aux frontières du territoire lorrain, mais également afin de mobiliser l'expérience acquise au sein du Pôle ces dernières années, pour œuvrer en tant que réseau constitué, institutionnalisé et reconnu au sein des instances de la Grande Région. »





## Quels enjeux métropolitains à l'échelle de la Grande Région ?

### PROGRAMME

#### 9h30 Accueil participants

#### 10h00 Ouverture de la conférence

- > M. Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
- > M. Patrick WEITEN, Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain

Animation de la conférence par M. Claude FRISONI

#### 10h15 Contexte et perspectives

##### Les dynamiques transfrontalières à la porte du Sillon Lorrain

- > Mme Patricia GOUT et M. Pascal TATON, Directeurs des agences d'urbanisme AGURAM et ADUAN
- > M. Bertrand MERTZ, Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain

##### Quelles tendances se dessinent dans la Grande Région ? Des opportunités à saisir ?

- > M. Aurélien BISCAUT, Directeur de l'agence d'urbanisme AGAPE
- > Mme Sabrina SAGRAMOLA, Attachée - Affaires internationales - Chambre de Commerce de Luxembourg
- > Mme Martine DESSE, Directeur du Service des Affaires Européennes et Transfrontalières - Conseil Général de la Moselle
- > M. Peter HARTZ, Inspirateur des lois allemandes de flexibilisation du marché du travail - SHS Foundation - Saarbrücken - Programme EuroPatriates
- > M. Roger CAYZELLE, Président de l'Institut de la Grande Région et Président du CESE Lorraine

Echange avec l'assistance

#### 11h45 Table ronde

##### Quelle convergence des politiques publiques en termes de coopération transfrontalière ?

- > M. Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine
- > M. Günther SCHARTZ, Landrat Kreis de Trier-Saarburg
- > M. Jean-Claude SINNER, Conseiller de Gouvernement - Ministère du Développement Durable et des Infrastructures - Grand Duché du Luxembourg
- > Mme Andréa CHLENCH, Land de Sarre, Réseau des Régions Métropolitaines Transfrontalières (MORO)
- > M. Dominique GROS, Vice-Président du Sillon Lorrain, Maire de Metz

Echange avec l'assistance

Conclusion par M. Patrick WEITEN

#### 13h00 Cocktail déjeunatoire



Credits photo : Ville d'Épinal | © Metz Métropole / Shigeru Ban Architects Europe & Jean de Gastines, photo Philippe Gieselbracht | Nancy Grand Coeur - Ville de Nancy | Service Photographique de la CC du Pays de Pont-à-Mousson | Ville de Saint-Dié-des-Vosges | Ville de Thionville © Bruno Collin | Tous les Soleils\* de Claude Lévêque - Parc du haut-fourneau U4, Uckange © Olivier Dancy | © Jean-François HAMARD pour Vitteal Congrès & Tourisme |













quelques mois, dans le cadre du Sillon Lorrain, Monsieur le Président, et bien ses habitants goment finalement les frontières grâce à ces outils que nous leur offrons. Cette culture est donc bien un enjeu métropolitain aux dimensions touristiques et économiques indéniables, qu'il nous faut prendre en compte.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne matinée

studieuse et je vous souhaite des débats d'une grande richesse, nourris par nos cultures diverses et notre culture européenne commune. Moien, Guten Tag et Bonne journée. »

**Patrick WEITEN**

Président de la Conférence Métropolitaine du Sillon Lorrain

Président du Conseil Général de la Moselle

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville

« Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine, Monsieur le Président du Conseil Economique et Social et Environnemental de Lorraine, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Monsieur le Maire de Metz, Monsieur le Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, Mesdames et Messieurs les élus territoriaux du territoire français, mais je voudrais saluer également nos amis Allemands et Luxembourgeois, Mesdames et Messieurs les Elus Territoriaux et Municipaux, Mesdames, Messieurs les Fonctionnaires, Messieurs les Présidents des Conseils de Développement, Mesdames et Messieurs les représentants du monde consulaire, universitaire, industriel, économique et de la presse. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, Mesdames et Messieurs.



l'économie.

Ces projets, nous tentons de les construire à l'échelle de la Grande Région. Or, force est de constater, que nos ambitions tardent à se concrétiser. Pour ma part, je préconise d'amplifier nos actions partagées en poursuivant le travail déjà entrepris le plus souvent dans le cadre de rapports bilatéraux. Tout d'abord, la mobilité, facteur d'attractivité, moteur de croissance et de qualité de vie. Une des clefs du développement de la Grande Région repose sur le développement ciblé d'infrastructures et de services de transport, qui représente et reste l'une des inquiétudes de nos concitoyens. Avec plus de 210 000 frontaliers en 2012, la Grande Région enregistre la plus grande mobilité transfrontalière professionnelle de l'Union Européenne. Le Sommet des Exécutifs de la Grande Région a défini comme prioritaire le projet

autoroutier A31 bis pour l'amélioration des liaisons entre Nancy et le Luxembourg. Cet axe constitue une liaison essentielle dans la partie métropolitaine et transfrontalière de la Grande Région.

Il convient donc de prendre, dès que possible, des décisions fermes et opérationnelles pour concrétiser ce projet à l'échelle européenne et à l'échelle nationale.

Autre opération classée prioritaire sous la présidence de la Région Lorraine, la liaison ferroviaire Trèves-Metz. Cette ligne permettrait de renforcer les liens entre le Sillon Lorrain et la Région de Trèves et d'améliorer, ainsi, les connexions internes de la Grande Région. Il est indispensable, dans ce cadre, de développer l'offre de transport des personnes, et cela au quotidien.

La formation ensuite, et plus particulièrement l'apprentissage de la langue de nos voisins. Le constat est ainsi édifiant. La plupart de nos demandeurs d'emplois ne peuvent pas aller travailler en Allemagne, c'est-à-dire à moins d'une heure de déplacement, là où le taux de chômage y est inférieur à 5%, et uniquement et principalement pour un problème de langues.

C'est à nous, acteurs publics, de mettre en œuvre des solutions pour faire cesser cette situation aberrante.

« Nous vivons au cœur de la Grande Région avec des langues, des structures administratives, des échelons de décisions différents... Mais avec la volonté partagée de développer des projets communs »

Nous vivons au cœur de la Grande Région avec des spécificités bien particulières, des langues différentes, des structures administratives différentes, des échelons de décisions différents entre les Etats et les territoires. Mais avec la volonté partagée de développer des projets communs autour d'axes forts et notamment autour de

Le Conseil Général de la Moselle va s'engager résolument dans cette voie en accompagnant les initiatives locales au niveau de l'enseignement primaire, dès le plus jeune âge, et secondaire, voire universitaire.

Il est également indispensable d'introduire davantage de mutualisation dans les domaines de l'emploi et de la formation. Les diplômes de la Grande Région doivent pouvoir être reconnus et validés sur l'ensemble des territoires. Nous devons également arriver à relier les besoins du marché du travail avec la population active et améliorer l'offre de formation, afin que celle-ci soit en réelle adéquation avec les besoins des entreprises de la Grande Région.

J'ai été stupéfait d'apprendre récemment, par exemple à l'heure de l'internet et des portails collaboratifs, qu'aucun outil n'existe pour recenser et mutualiser les offres d'emplois et de formation de la Grande Région. Voilà des situations concrètes auxquelles nous devons rapidement

apporter des réponses.

Un dernier thème. L'évolution des comportements des consommateurs, notamment transfrontaliers, qui font leurs achats au Grand-Duché du Luxembourg, provoquant ainsi une perte d'attractivité et d'activité pour les professionnels du commerce lorrain et, de surcroît, un manque à gagner en matière de ressources fiscales.

Le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, grâce à une politique de marketing territorial, doit contribuer à renforcer l'attractivité de ses espaces, de ses territoires et de ses collectivités. Enfin, la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020 doit offrir l'opportunité de construire des projets intégrés, et ce, dans un contexte métropolitain désormais incontournable.

Voilà quelques-uns des thèmes que nous allons pouvoir traiter ce matin. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne conférence et vous remercie de votre écoute. »

### Bertrand MERTZ

Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain



« Mesdames, Messieurs, je vous salue toutes et tous, Président de la Conférence Métropolitaine, le Président de la Grande Région, Monsieur le Président du Comité Economique et Social, le Maire de Metz, le Président de Metz Métropole, Mesdames et Messieurs et vous tous en vos responsabilités et grades et qualités, permettez-moi de saluer la

présence de mon ami Claude Frisoni qui a accepté d'être le modérateur de notre matinée, et il m'appartient donc de vous dire quelques mots ou même un peu plus sur les enjeux métropolitains à l'échelle de la Grande Région.

Comme vous le savez, le Sillon Lorrain, que ce soit à travers son statut associatif dès 2005 ou plus récemment, via le Pôle Métropolitain depuis 2011, a voulu être un acteur important du développement du territoire régional, un partenaire spécifique et identifié.

Deux exemples attestent de cette activité.

Tout d'abord, le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain a été co-signataire du Contrat de Projet 2007- 2013 au côté de l'Etat et de la Région Lorraine.

Et puis plus récemment, le Pôle a apporté une contribution spécifique au pacte lorrain qui s'inscrit résolument dans la stratégie économique luxembourgeoise 2020. Au-delà de son positionnement dans la sphère des acteurs majeurs et incontournables du développement territorial lorrain, le Pôle Métropolitain est aujourd'hui, et depuis peu, impliqué dans des dynamiques qui transcendent le territoire lorrain et qui s'imposent à tous les acteurs publics comme un état de fait. Ainsi, les évolutions

démographiques à sa porte, liées au travail frontalier, font partie des questions importantes de la dynamique transfrontalière.

De cette thématique découlent beaucoup de questions. Comment anticiper la croissance encore à venir de ces flux de travailleurs frontaliers et, évidemment, quelles en sont les conséquences en matière d'aménagement du territoire.

Ces dynamiques frontalières, que tout le monde constate sans avoir une conscience réelle de ce qu'elles seront demain, interrogent et inquiètent. Cependant, elles laissent aussi entrevoir toute la richesse et l'opportunité qu'offre une telle spécificité territoriale.

Le positionnement des villes et des agglomérations du Sillon Lorrain a toujours été très clair par rapport aux dynamiques transfrontalières naissantes. Le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain doit suivre le wagon du transfrontalier au sein de la Grande Région. Les conclusions de l'étude Métroborder soulignent, d'ailleurs, le potentiel métropolitain au sein de la Grande Région.

Cependant, quelle méthodologie, quel angle d'attaque les collectivités du Sillon doivent-elles adopter pour pleinement jouer leur rôle au niveau transfrontalier ?

Premièrement, comprendre et décrypter de manière solidaire les évolutions économiques et démographiques aux frontières du territoire lorrain en constitue l'une des principales missions.

« Comment anticiper la croissance encore à venir de ces flux de travailleurs frontaliers et, évidemment, quelles en sont les conséquences en matière d'aménagement du territoire »

L'évolution de la structure démographique aura un impact important sur l'employabilité liée au marché du travail frontalier, il faudra donc avoir recours à une réponse collective.

C'est pourquoi, le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain doit être reconnu. Il doit mobiliser l'expérience acquise au sein du Sillon Lorrain, ces dernières années, pour œuvrer en tant que réseau constitué, institutionnalisé et reconnu au sein des instances de la Grande Région.

Ensuite, deux démarches témoignent de cette volonté. Trois même.

La première, entreprise par les quatre territoires de Thionville, Metz, Nancy et Epinal en 2008, envers la Présidence du Comité RMPT, afin que le Sillon Lorrain apparaisse et soit représenté en tant que réseau de villes reconnu et porteur d'une véritable démarche de métropolisation.

La seconde, ensuite en 2012, le Sillon Lorrain a été co-rédacteur de la contribution engagée par les villes centre de la RMPT à destination de la Présidence Lorraine de la Grande Région. Cette contribution a fait reconnaître pleinement l'expression du fait urbain au sein de cet espace central de la Grande Région, reconnu comme territoire porteur de fonctions métropolitaines. Aujourd'hui, le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain doit travailler avec la Région Lorraine au développement économique et transfrontalier, grâce à la conférence régionale de mobilisation

économique et de promotion de l'innovation.

Troisièmement enfin, avec un volet transfrontalier étoffé s'inscrivant dans les prérogatives des objectifs européens pour 2020, le Sillon a contribué au pacte Etat-Région qui a été transmis par voie officielle à la Présidence Rhénane. De ce fait, le Sillon Lorrain a franchi une nouvelle étape de son implication dans la démarche grand-régionale avec la volonté de s'inscrire dans un partenariat avec les acteurs, de part et d'autre, des frontières.

A ce titre, le syndicat mixte du Pôle a voté à l'unanimité, le 4 juillet dernier lors du Conseil Syndical, une motion faisant évoluer la dénomination du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain en Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain.

A travers cette reconnaissance, il cherche à inscrire de surcroît sa légitimité au sein d'un programme de financement européen en pleine recomposition et laissant une place prépondérante aux espaces urbains métropolisés et organisés.

Voilà rapidement brossée cette question, et j'imagine maintenant que les autres intervenants vont apporter également leur propre réflexion à notre sujet de ce matin. Je vous remercie de votre attention. >>

# PAROLES D'EXPERTS

## CONTEXTE ET PERSPECTIVES

---

### LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET MÉTROPOLITAINES À LA PORTE DU SILLON LORRAIN



**Patricia GOUT**  
Directrice de l'**AGURAM**  
Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle



**Pascal TATON**  
Directeur de l'**ADUAN**  
Agence de Développement et d'Urbanisme  
de l'Aire Urbaine Nancéienne

### LA GRANDE RÉGION EN 2030 : MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES



**Aurélien BISCAUT**  
Directeur de l'**AGAPE**  
Agence d'Urbanisme Lorraine Nord



sillon  
lorrain

conférence  
métropolitaine

CONTEXTE ET PERSPECTIVES

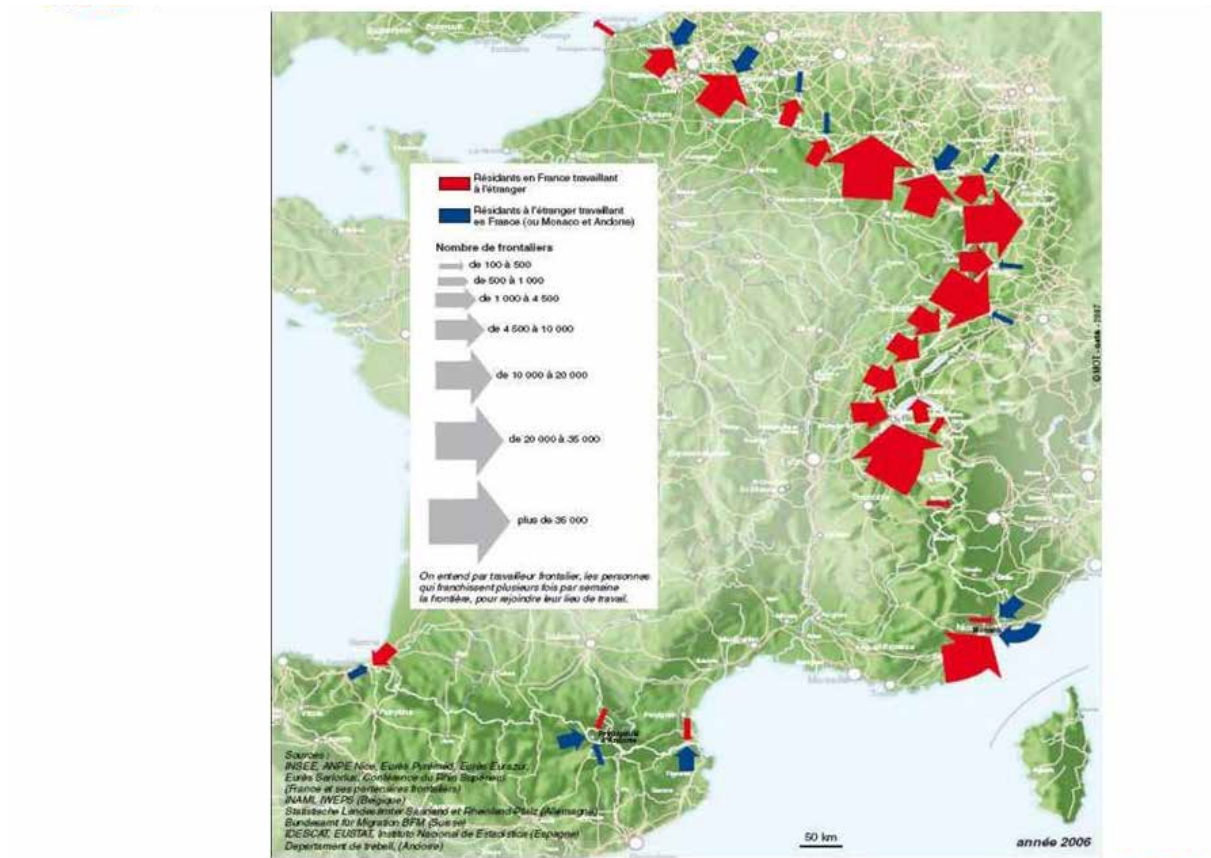
## LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET MÉTROPOLITAINES À LA PORTE DU SILLON LORRAIN

- Trois approches pour une question transfrontalière
- Les dynamiques démographiques et du marché du travail dans la Grande Région
- L'étude METROBORDER : la mise en lumière de la métropolisation et de la RMPT
- Les agglomérations en réseau : contribution pour la RMPT
- Les orientations de la politique européenne



Crédits photo : Ville d'Épinal | © Metz Métropole / Shigeru Ban Architects Europe & Jean de Gastines, photo Philippe Gisselbrecht | Nancy Grand Coeur - Ville de Nancy | Service Photographique de la CC du Pays de Port-à-Mousson | Ville de Saint-Dié-des-Vosges | Ville de Thionville © Bruno Collin | Tous les Soleils\* de Claude Léviqve - Parc du haut-tourneau U4, Uckange © Olivier Dancy | © Jean-François HAMARD pour Vittel Congrès & Tourisme |





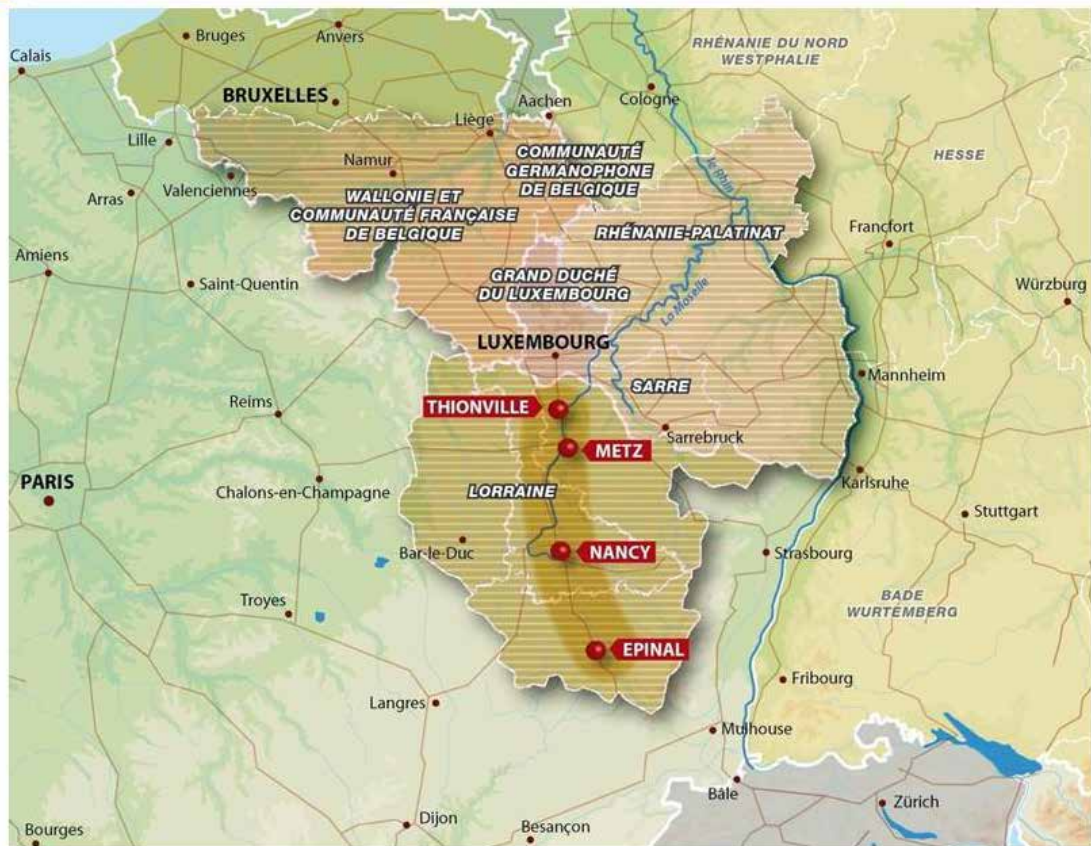
Pascal TATON

## TROIS APPROCHES POUR UNE QUESTION TRANSFRONTALIÈRE

En introduction, il s'agit de rappeler que la question transfrontalière recoupe de nombreuses notions et évoque des réalités variées. Le Président de la Conférence Métropolitaine et le Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain en ont déjà cité un certain nombre. A travers cette présentation des agences, nous voudrions vous proposer d'en aborder trois approches.

En premier lieu, les problématiques transfrontalières se posent en termes de flux. A l'échelle nationale, plus de 350 000 travailleurs français traversent quotidiennement une frontière. Au sein de la Grande Région, plus de 250 000 travailleurs sont transfrontaliers, et parmi eux 100 000 sont originaires de Lorraine. C'est un espace où les

mouvements sont importants, et où les flux sont liés aux différents marchés de l'emploi. Une frontière, c'est une zone de disparités fiscales, de contrastes dans le marché de l'habitat. C'est aussi une zone de chalandise et d'échanges. La première approche que nous soulignons ici est donc celle de la dynamique transfrontalière.



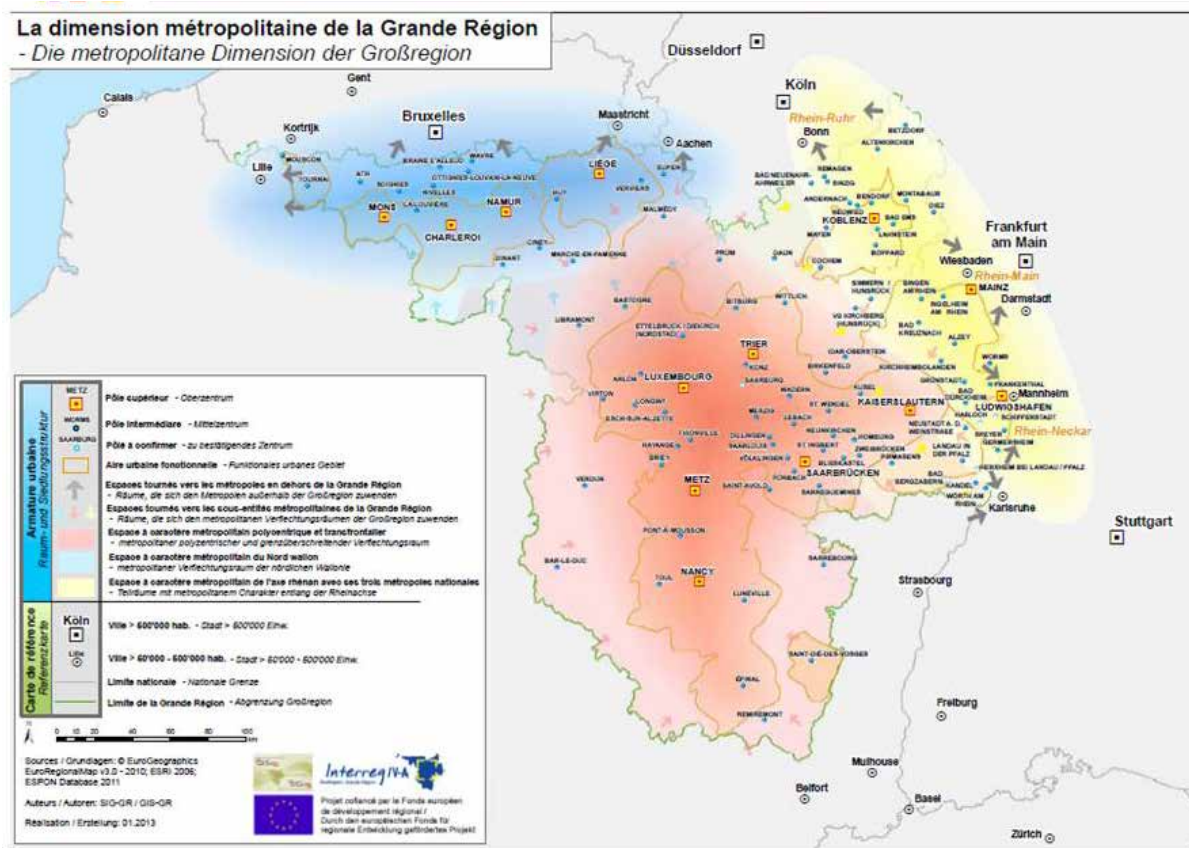
Pascal TATON

### ...TROIS APPROCHES POUR UNE QUESTION TRANSFRONTALIÈRE

En second lieu, évoquer le transfrontalier, c'est aussi mentionner le travail en commun de plusieurs entités territoriales avec des gouvernances qu'il faut coordonner. Face à ces dynamiques qui concernent à la fois un Etat, le Luxembourg, deux länder allemands, une région belge, des communautés belges et une région française, il faut trouver des moyens de se réunir et de travailler ensemble. C'est pour cela qu'ont été créées de nouvelles instances communes, au sein de la Grande Région : le rôle du Sommet des Exécutifs, des comités consultatifs, des groupes de travail, du conseil économique et social de

la Grande Région, du Conseil parlementaire interrégional est ainsi de penser le développement du territoire transfrontalier dans son ensemble. Comment ce grand territoire peut-il arriver à faire se coordonner et travailler ensemble des instances de divers pays ? La notion de transfrontalier évoque ici des outils, une gouvernance, des instances.





Pascal TATON

### ...TROIS APPROCHES POUR UNE QUESTION TRANSFRONTALIÈRE

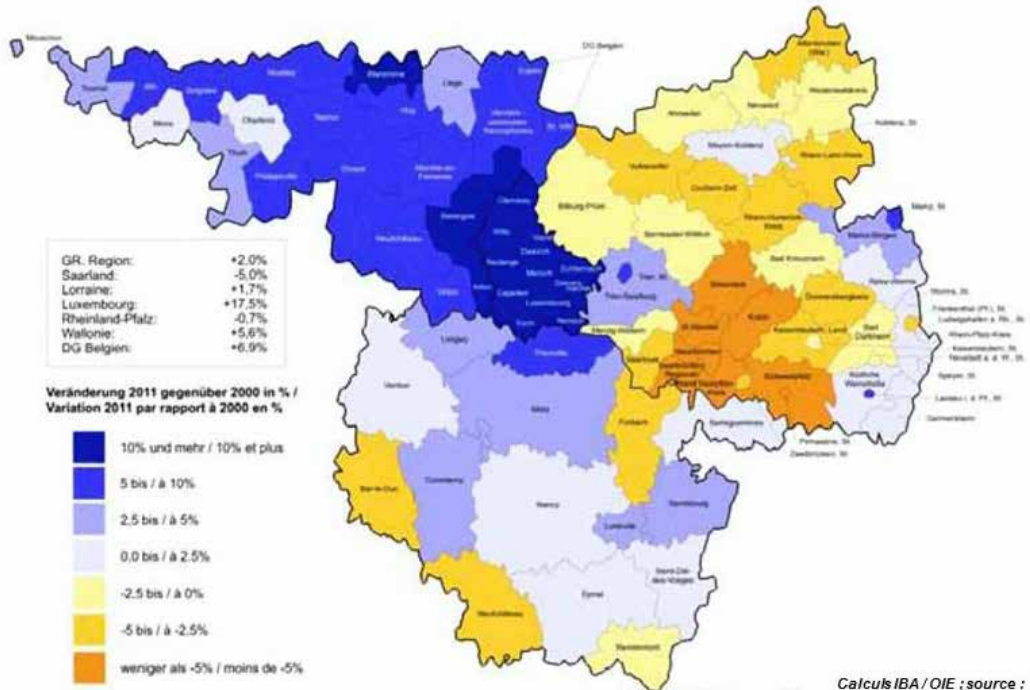
Et puis, la troisième approche que l'on vous propose, c'est évidemment l'approche métropolitaine. Les fonctions métropolitaines, porteuses d'attractivité et de dynamisme territorial, qui permettent également de rediffuser les dynamiques de création de valeurs et de richesses sur l'ensemble du territoire, représentent une nouvelle approche du fait transfrontalier. Suite aux travaux menés par l'étude Métroborder, qui seront présentés tout à l'heure, a été mise en lumière une organisation métropolitaine transfrontalière, qu'il convient aujourd'hui de renforcer. Pour cela, le 13ème Sommet des Exécutifs

de janvier 2013 a pérennisé le comité RMPT (Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière), groupe de travail chargé de réfléchir sur la question métropolitaine. Voici les trois approches que nous retenons des problématiques transfrontalières : dynamiques et flux, instances et gouvernance, métropolisation. Il est difficile, parce qu'elles ne sont pas étanches, de totalement les distinguer, mais il convient de les garder en tête au cours des débats qui vont suivre lors de cette journée.



**Evolution de la population dans la Grande Région 2000-2011**

Respectivement au 1<sup>er</sup> janvier, variation en %



Calculs IBA/OIE ; source :  
 Sarre, Rhénanie-Palatinat : statistiques démographiques périodiques  
 Lorraine : INSEE, estimations (localisées) de population et recensements de la population (zones d'emploi : données pour 1999-2009)  
 Luxembourg : population calculée par le STATEC  
 Wallonie / CG de Belgique : Statbel, statistiques démographiques ; DGStat

Patricia GOUT

**1. LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LA GRANDE RÉGION**

**LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES : UN ÉNORME DÉFI COLLECTIF**

La présente carte montre les évolutions démographiques au sein de la Grande Région ces onze dernières années.

- En bleu foncé les territoires qui ont gagné plus de 10 % de population. C'est le cas du Luxembourg, qui en a gagné près de 17 %.
- En bleu moyen, les gains entre 5 et 10 %. C'est le cas de la Wallonie avec +6 %.
- En bleu très pâle, les gains très faibles de 0 à 2 %. C'est le cas en moyenne de la Lorraine avec près de 2% de croissance, mais avec des évolutions contrastées, la région de Thionville étant la plus dynamique.
- En beige orangé, les territoires qui ont perdu de la population, particulièrement dans les Länder allemands, avec -1% en Rhénanie-Palatinat et surtout la Sarre, qui a perdu 5 % de sa population.

Au total une faible croissance démographique pour la Grande Région (+2%) avec une quasi stagnation de sa démographie à 11 millions d'habitants.

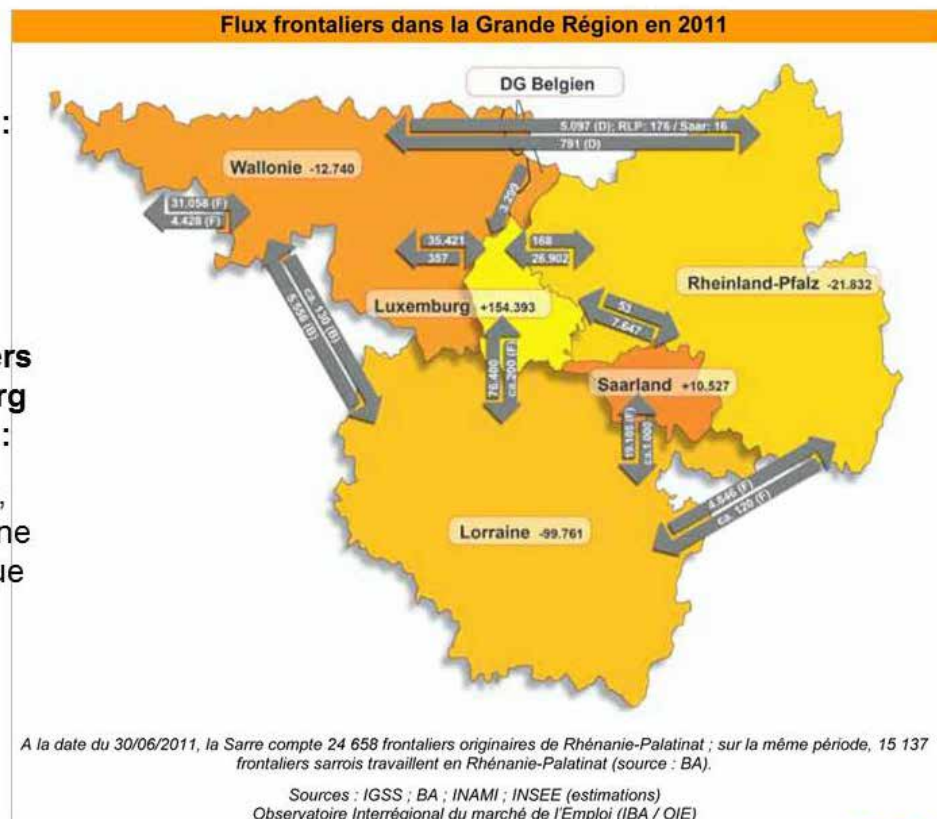
Surtout il est à noter d'énormes disparités démographiques à nos portes. Avec notamment des évolutions dramatiques en Sarre avec la décroissance et le vieillissement démographique très marqués.

**Les défis liés à la démographie auront donc des impacts considérables sur l'employabilité de la main-d'œuvre et singulièrement sur les 2 moteurs du réseau métropolitain polycentrique transfrontalier central qui risquent de s'en trouver affaibli, le Luxembourg et la Sarre.**

**Le Luxembourg :**  
le plus grand employeur de frontaliers dans la GR

**155 000 frontaliers avec Luxembourg sont originaires :**

- 50 % de France,
- 25 % d'Allemagne
- 25 % de Belgique



Patricia GOUT

### L'ENJEU DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Concernant l'emploi : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat concentrent près de la moitié des emplois de la Grande Région, loin devant les autres régions. Mais ce sont les emplois au Luxembourg qui progressent le plus.

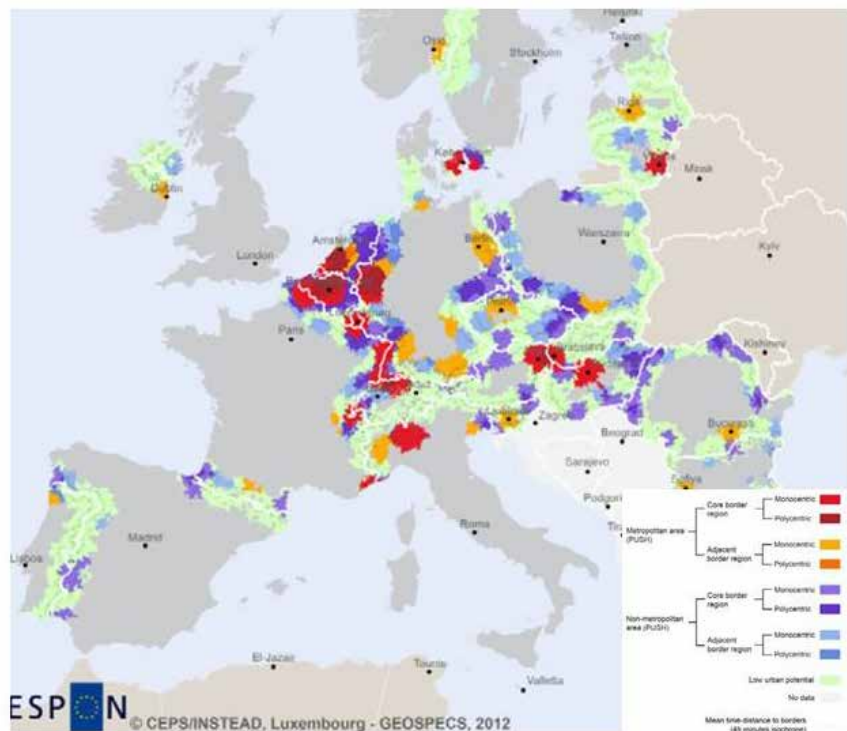
Le Luxembourg est toujours le plus grand employeur de frontaliers dans la Grande Région, avec 155 000 frontaliers. Parmi eux, la moitié vient de Lorraine, un quart de Wallonie et un quart des 2 Länder allemands. Par ailleurs le nombre de frontalier en provenance d'Allemagne a fortement augmenté.

Récemment, on observe une diminution du rythme de création d'emplois luxembourgeois et une diminution de la croissance de l'emploi transfrontalier des résidents français. Face à l'augmentation du chômage au Luxembourg, s'opère une plus grande mobilisation de la main d'œuvre luxembourgeoise.

Néanmoins, du fait de son rayonnement financier et institutionnel, le Luxembourg va continuer à créer beaucoup plus d'emploi qu'il n'a d'actifs pour les pourvoir. L'emploi frontalier reste un enjeu majeur, aujourd'hui comme demain, pour le Sillon Lorrain et la Lorraine.

**Ces évolutions de la démographie et de l'emploi représentent un énorme défi collectif à l'échelle de la Grande Région et particulièrement pour nos villes, qui concentrent les lieux d'habitats et d'emplois. Elles auront des impacts considérables sur l'employabilité de la main d'œuvre et les flux migratoires liés au marché de l'emploi frontalier.**

**Comment réfléchir ensemble à un avenir commun ? Notamment sur les questions de prise en charge du vieillissement de la population, du non remplacement des personnels retraités, des difficultés de recrutement de personnel formés et qualifiés, etc. Ces questions soulevées de manière commune ne trouveront de réponse que dans une politique de flux migratoires réfléchie et organisée, ainsi que par la mise en place d'une politique de formation, de transport et d'accompagnement du travail. Des réflexions sur l'accompagnement de la petite enfance, l'accès aux sports, aux loisirs et à la santé sont également à mener de manière commune.**



Patricia GOUT

## 2. L'ÉTUDE METROBORDER : LA MISE EN VALEUR DU PHÉNOMÈNE MÉTROPOLITAIN TRANSFRONTALIER ET DE LA «RÉGION MÉTROPOLITAINE POLYCENTRIQUE TRANSFRONTALIÈRE»

### LE POTENTIEL DES ESPACES FRONTALIERS EUROPÉENS

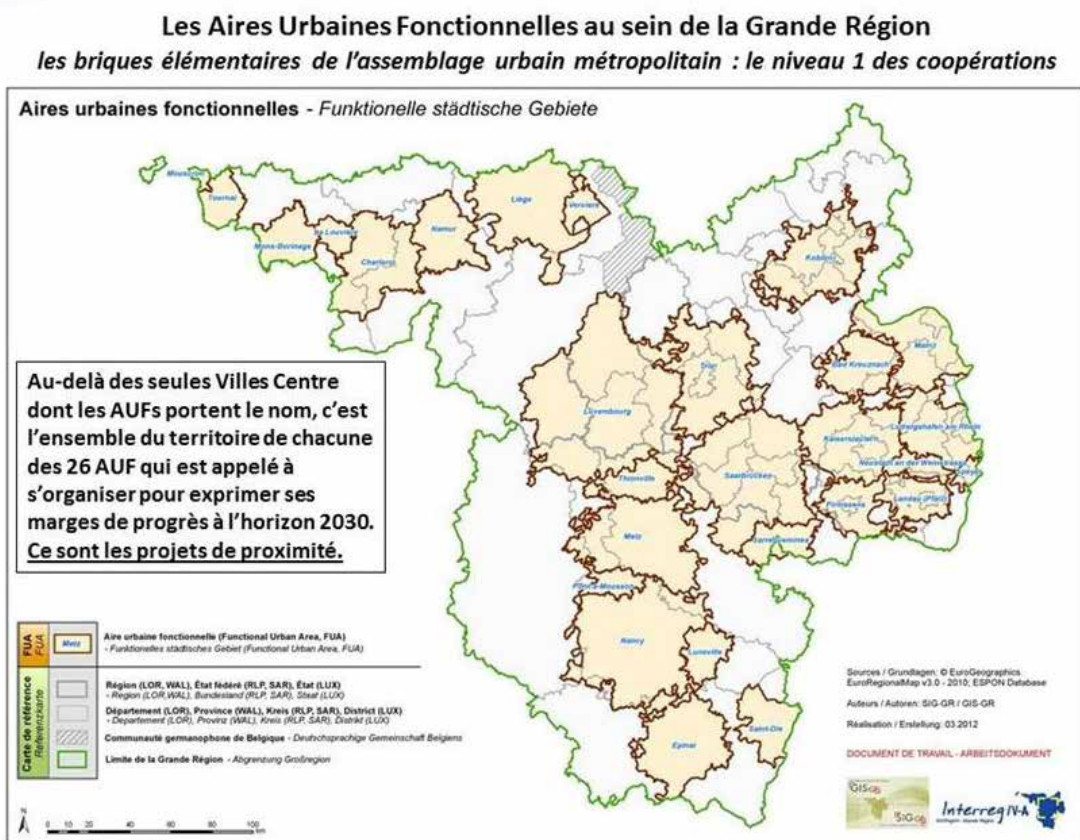
**Force est de constater que la Grande Région ne possède pas de véritable métropole capable de rivaliser avec les grandes métropoles européennes existantes ou en émergence.**

La Grande Région a su relayer les réflexions engagées au niveau de la commission européenne avec le programme de recherche européen ESPON et encourageant les espaces frontaliers à s'organiser. Le programme ESPON souligne bien qu'outre ses très grandes métropoles, l'Europe possède encore un large potentiel de développement au niveau de ses frontières : le concept de région métropolitaine polycentrique transfrontalière – RMPT - est né. Il émerge peu à peu de nouveaux modes de gouvernance - entre Etat ou entre espaces frontaliers de proximité : cela devrait concourir à créer de nouvelles formes de richesse.

**Sous l'impulsion du Luxembourg, la Grande Région a constitué une équipe de recherche internationale et lancé une démarche d'étude anticipatrice : METROBORDER.**

La Grande Région n'apparaît qu'au niveau des métropoles européennes de 4ème ou 5ème rang et cela uniquement via le Luxembourg (métropoles de 1er rang : Londres et Paris). L'étude METROBORDER a montré qu'en jouant sur les complémentarités, la Grande Région pourrait entrer dans les métropoles de 3ème voire 2ème rang. En outre, dans le secteur culturel, en raison d'une offre de haut niveau présente dans la Grande Région, elle figure déjà dans les métropoles européennes de premiers plans.





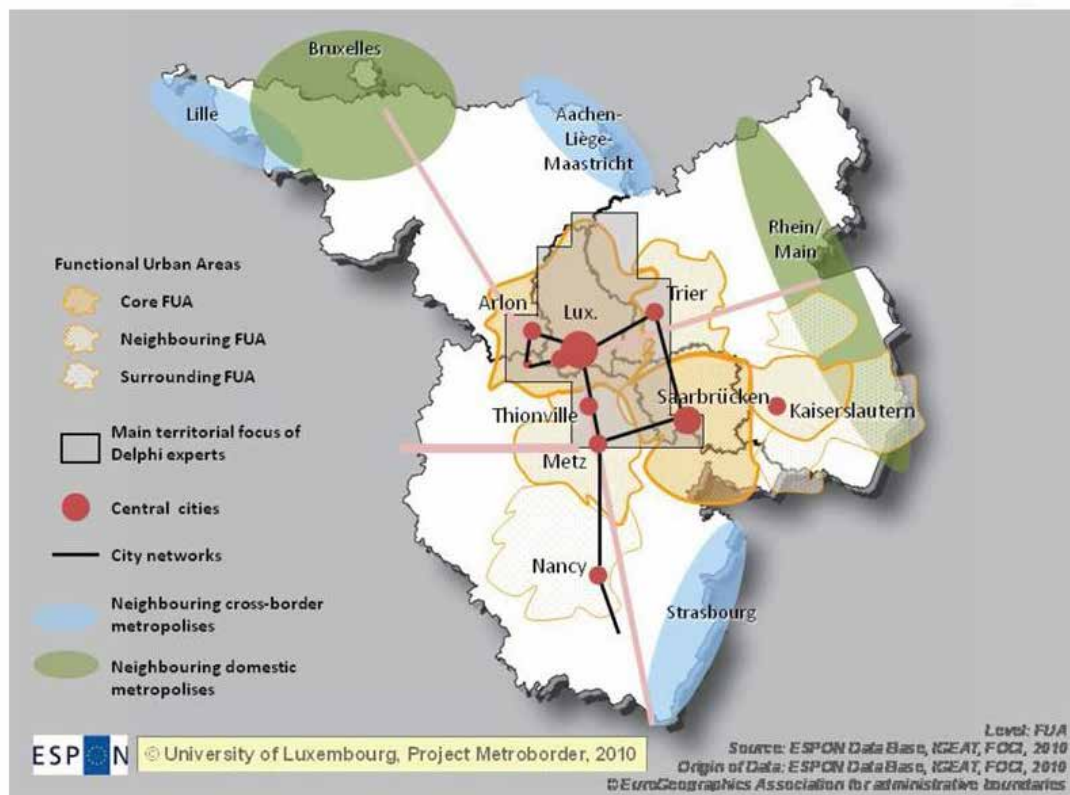
Patricia GOUT

### LE CONCEPT D'AIRES URBAINES FONCTIONNELLES

**Métroborder interroge particulièrement les interactions infra-territoriales qu'il convient de créer pour tendre vers la mise en place d'une RMPT.**

L'étude s'est ainsi appuyée sur l'analyse des Aires Urbaines Fonctionnelles (AUF) définies par le programme de recherche européen ESPON. La mise en œuvre d'indicateurs autour des AUFs permet, sur un bassin de vie élargi, d'ancrer une analyse territoriale qui transcende les frontières et expriment davantage les relations d'interdépendance entre territoires (ex : prise en considérations des relations transfrontalières liées aux déplacements domicile-travail,...). Cette méthode d'analyse, plébiscitée par l'Union Européenne pourrait constituer à terme un référentiel commun et d'analyse entre l'ensemble des états membres.

**Cette expérimentation transcrite à l'échelle de la Grande Région a permis l'identification spatiale des complémentarités et des fonctions entre les espaces composant la Grande Région. Avec pour objectif de contribuer à la définition de stratégies territoriales qui favorise le développement polycentrique de la Grande Région.**



Patricia GOUT

### LE POTENTIEL MÉTROPOLITAIN POLYCENTRIQUE TRANSFRONTALIER AU CENTRE DE LA GRANDE RÉGION

**La force de Métroborder a été de révéler le potentiel métropolitain polycentrique transfrontalier du noyau central, au sein de la Grande Région.**

L'étude a bien mis en exergue la question du polycentrisme. Elle montre qu'il s'articule essentiellement autour de l'espace de coopération central Luxembourg-Sarrebruck-Trèves-Metz, d'une part en raison de la force économique et financière que représente Luxembourg, d'autre part du fait du poids démographique du territoire de Sarrebruck. Il y a donc un véritable potentiel de développement métropolitain dans le noyau central de la Grande Région. D'autant plus que toute région métropolitaine doit se consolider en interne, afin de mieux se positionner en externe, c'est-à-dire sur l'échiquier européen et international.

Au-delà de cette partie centrale, deux autres espaces de dimension métropolitaine sont reconnus au sein de la Grande Région : autour de l'axe rhénan et dans la Région wallonne.

L'étude Métroborder a également défini le périmètre de la RMPT comme une zone d'influence élastique qui évoluera en fonction des synergies territoriales et des projets de coopération qui seront menés.

**Les accords de Berlin en 2011 :  
une ambition politique forte,  
en conclusion de l'étude METROBORDER**



construction d'une  
Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière  
reconnue à l'échelle européenne

**La mise en œuvre d'un Schéma de développement territorial  
intégrant cette dimension métropolitaine**



contribution des 8 agglomérations  
du noyau central de la RMPT : Thionville, Metz, Nancy, Luxembourg,  
Sarrebruck, Trèves, Kaiserslautern, Arlon

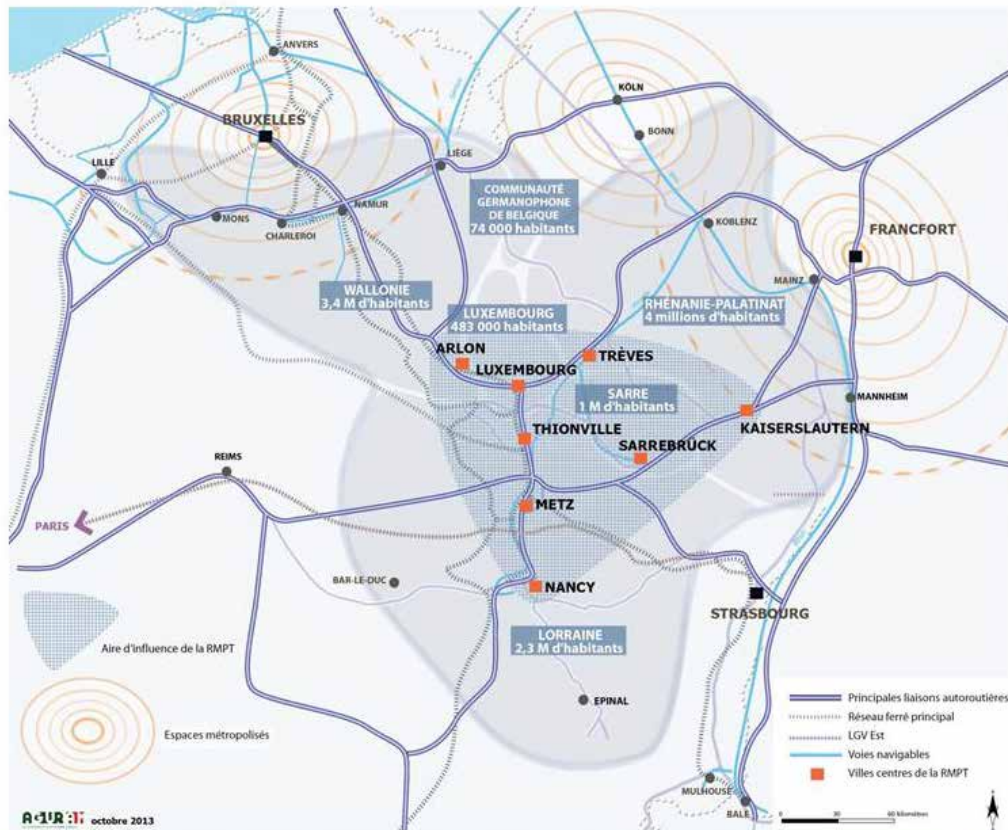
Patricia GOUT

**DE L'ÉTUDE METROBORDER À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE RÉGION MÉTROPOLITAINE**

**La déclaration de Berlin en 2011 met en perspective la construction d'une RMPT articulant les différentes échelles métropolitaine de la Grande Région.**

**Mettre en œuvre la Région Métropolitaine, cela passe par l'élaboration d'un schéma de développement territorial et par la définition d'un programme d'action concerté.**

Les exécutifs de la Grande Région se sont réunis en sommet à Berlin en 2011 et ont appuyé les conclusions du projet de recherche Métroborder. Ils ont souhaité marquer une ambition politique forte visant à construire une RMPT, reconnue à l'échelon européen. Car l'enjeu est aussi celui de la nouvelle programmation des fonds structurels européen à compter de 2014, dans lequel la RMPT pourra apparaître comme une orientation stratégique du programme INTERREG.



Patricia GOUT

### 3. LES AGGLOMÉRATIONS EN RÉSEAU : CONTRIBUTION POUR LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

#### CONTRIBUTION TECHNIQUE DES 8 AGGLOMÉRATIONS CENTRALES DE LA RMPT AU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL GRAND-RÉGIONAL

**8 agglomérations forment l'armature centrale de la RMPT : Thionville, Metz, Nancy, Luxembourg, Sarrebrück, Trèves Kaiserlautern et Arlon. Elles ont soutenu pleinement cette démarche de construction de la RMPT et souhaitent relayer au sein de la Grande Région un point de vue concerté du fait urbain.**

Elles ont confirmé la nécessité de réfléchir à une gouvernance à plusieurs échelles, notamment au regard d'une double entrée :

- les enjeux métropolitains transfrontaliers de proximité
- les fonctions métropolitaines internationales.

Ces 8 villes ont constituées un groupe de travail qui a formulé une contribution commune : Comment contribuer à la constitution d'une RMPT à l'échelle de la Grande Région ?

La première étape a été de dégager ensemble les principaux enjeux auxquels les 8 villes et agglomérations de la RMPT seront confrontées d'ici à 2020, et leur résonance

dans l'espace de la Grande Région :

- Un enjeu général lié à la structure démographique de la Grande Région et au marché du travail
- Une offre de formation coordonnée dans la RMPT
- Une excellence territoriale et une complémentarité renforcées pour les établissements sanitaires
- Une offre culturelle et touristique partagée par les villes au centre de la Grande Région
- Le marketing régional et économique à coordonner
- L'accessibilité et la mobilité
- Les interconnexions transfrontalières renforcées en matière de TIC

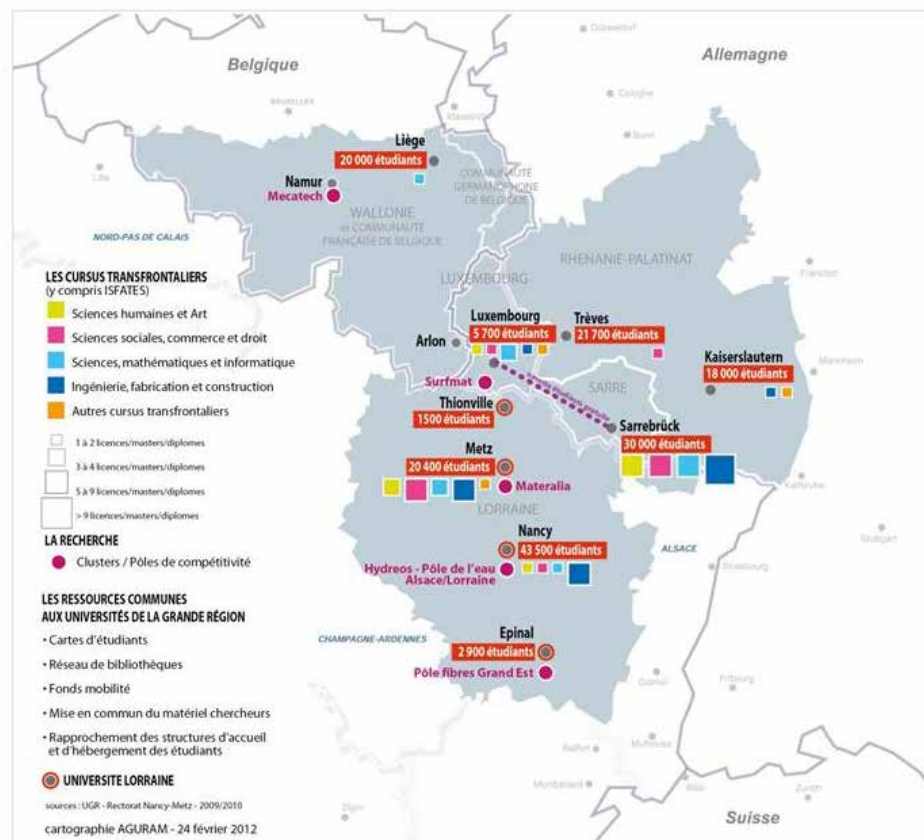
**Les agences d'urbanisme de Metz et Nancy ont contribué en tant qu'ingénierie à soutenir cette démarche. D'une part, grâce à leur expérience pour accompagner depuis 10 ans le réseau d'agglomérations du Sillon Lorrain. Mais également dans le cadre de leurs missions d'observation du territoire, relayée dans les démarches d'appui aux politiques publiques telles que les SCOT ou les projets de territoires.**



Un potentiel de formation important au sein de la Grande Région

Des mobilités à favoriser : étudiants, chercheurs

Mise en réseau et soutien à l'innovation et la recherche, mise en valeur des domaines d'excellence



Patricia GOUT

## DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS ET TRANSFRONTALIERS DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Au premier plan des enjeux métropolitains se trouvent aussi la formation et l'enseignement supérieur. Il y a un formidable potentiel à conforter au sein de la RMPT et interrogeant de fait la coordination des politiques publiques en matière de formation. Avec des approches multiples, car cela concerne aussi bien le cursus initial, secondaire ou continu, à destination notamment des étudiants de la Grande Région, mais aussi des actifs avec comme priorités :

- l'apprentissage de la langue du voisin dès le plus jeune âge,
- l'insertion professionnelle, et
- la promotion des cursus transfrontaliers.

L'enjeu de la mise en réseau et du soutien à l'innovation passe également par l'identification et la mise en valeur des domaines d'excellence.

Concernant l'adaptation de l'offre de formation supérieure, des partenariats se développent avec les collectivités pour assurer l'ensemble des fonctions nécessaires à l'accueil des étudiants, tant régionaux que nationaux ou

étrangers : en matière de logements, de déplacements, de soins, de l'accès au sport et à la culture.

Ces questions d'interface entre la cité et la vie étudiante font écho aux démarches campus dans lesquelles les collectivités se sont investies et où les approches de développement universitaire sont corrélées aux approches territoriales... **Toutes ces questions liées aux services à l'attention des étudiants ou des chercheurs sont essentielles pour faciliter et encourager la mobilité étudiante au sein de la Région Métropolitaine.**

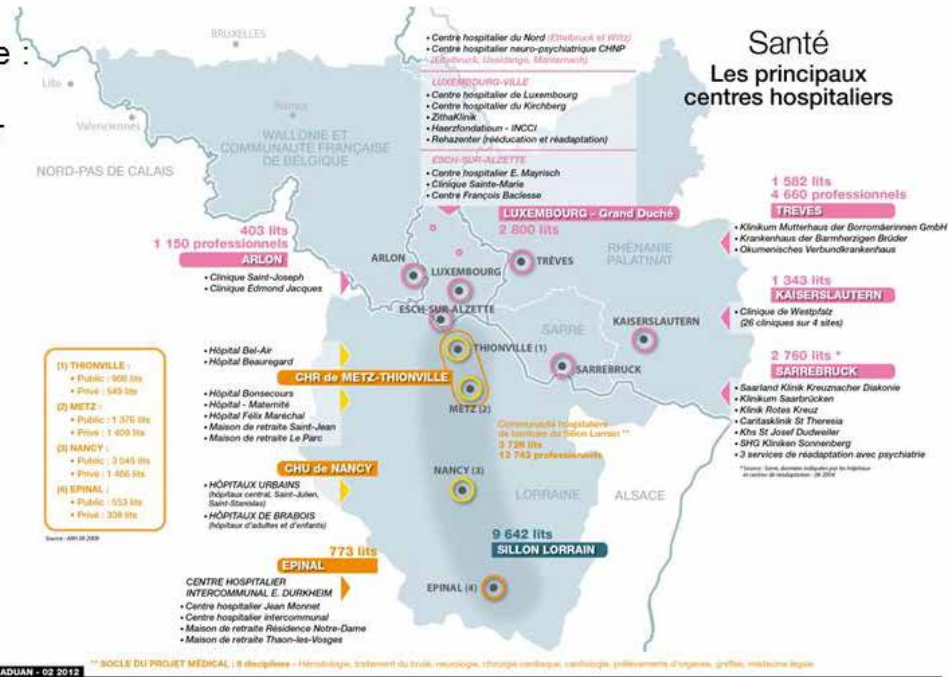
Ces partenariats avec les collectivités toucheront également aux initiatives de l'université en matière de recherche, de transferts de technologie et d'entrepreneuriat. Afin de multiplier les passerelles et les réalisations avec les entreprises, l'ambition est d'améliorer les synergies entre universités, grandes écoles et instituts de recherche d'excellence, en lien avec une démarche ambitieuse d'entrepreneuriat.



La filière sanitaire : un facteur déterminant pour les villes de la Grande Région.

Des enjeux en matière de coopération en santé publique urgences, politique sociale.

Un potentiel de formation et de recherche à consolider.



Patricia GOUT

**L'ENJEU DES SYNERGIES ENTRE ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES**

Est mis en avant sur la carte le développement de la filière sanitaire, avec tout ce que cela peut comprendre en termes : d'innovation, de soins, d'enseignement et de recherche, et de partenariats à créer.

La filière sanitaire constitue un facteur déterminant de coopération pour les villes de la RMPT, dans la mesure où elles accueillent la majorité des établissements sanitaires. Mais également, parce qu'elle conditionne l'attractivité que peut exercer un territoire sur des cadres et professionnels de santé qualifiés qui souhaitent s'y implanter.

La question de la démographie médicale, et plus largement du vieillissement de la population est en enjeu majeur pour les villes centrales de la RMPT.

La question de la coopération dans la santé publique prend tout son sens à une échelle transfrontalière, à travers le sujet des risques et de la prise en charge de l'urgence.

Des coopérations accrues entre les grands établissements publics et privés permettraient de : développer les interventions possibles, renforcer les équipes soignantes, acquérir en commun les équipements innovants, coordonner les soins de suite, et déployer les ressources en réseau.

La question d'une excellence renforcée pour les établissements sanitaires, et de leur complémentarité dans des logiques de mise en réseau au sein de la RMPT est donc posée.

Pour renforcer l'attractivité et l'identité du territoire

Développer les réseaux culturels

Faire mieux connaître la richesse du voisin

Développer le rayonnement touristique des équipements culturels



Patricia GOUT

**VERS LA MISE EN RÉSEAU DE L'OFFRE CULTURELLE MÉTROPOLITAINE ?**

Les 8 villes ont souhaité ensemble mettre l'accent sur trois approches :

- la question du rayonnement et de l'attractivité des grands projets urbains et culturels,
- la problématique de la consommation culturelle et l'accès à la culture,
- la question de l'économie culturelle : et des filières adhoc à développer.

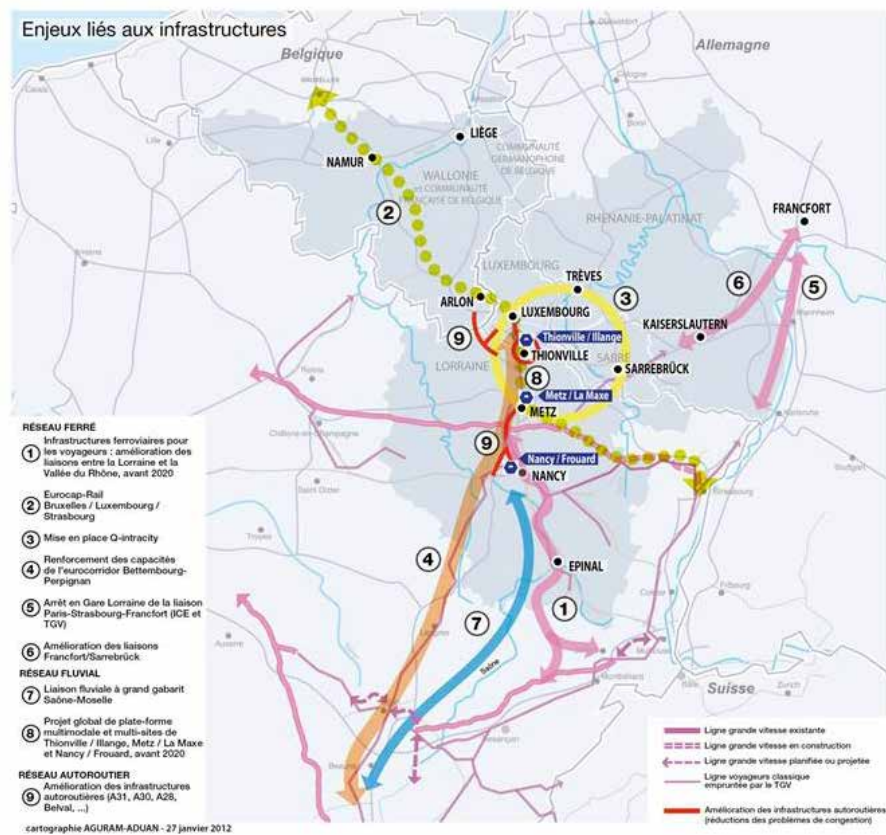
Comment mettre davantage en réseau des patrimoines culturels et touristiques exceptionnels de Trèves, Luxembourg, Metz, Nancy et de la Sarre ? L'émergence d'offres conjointes participe à l'attractivité du territoire, mais aus-

si à l'identité de la métropole elle-même. Elle renforce la place du pôle métropolitain dans les courants d'échanges européens artistiques et intellectuels, en témoigne la création du pass musées à l'échelle du Sillon Lorrain en 2012, greffé sur le pass musées rhénan. Plus de 250 musées sont ainsi accessibles aujourd'hui par l'acquisition de ce pass annuel. D'autres démarches initiées dans le cadre du Sillon Lorrain pourraient trouver écho au sein de la RMPT : la mise en place d'une bibliothèque numérique de référence (BNR), la coordination en termes de programmation culturelle, notamment au niveau des opéras et des théâtres, etc.





- Développer l'accessibilité transfrontalière
- Favoriser les relations entre agglomérations
- Faire du Sillon Lorrain un corridor européen



Patricia GOUT

### LES ENJEUX TRANSFRONTALIERS LIÉS AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET AUX MOBILITÉS TRANSFRONTALIÈRES

La mobilité de la RMPT doit être abordée à différentes échelles :

- **Une échelle de proximité** : il s'agit d'optimiser les déplacements frontaliers : notamment entre le Nord Lorraine, le Luxembourg et la Sarre
- **A l'échelle de la Grande Région**, il importe de favoriser les relations entre les principales villes de la RMPT et l'accès aux différents équipements et services
- **Enfin à l'échelle européenne**, il convient d'améliorer les échanges entre la RMPT et les grandes métropoles et de renforcer les fonctions de corridor européen par l'amélioration des grandes infrastructures de transports, ferrées, fluviales et autoroutières.

A cette mobilité s'ajoute celle de la mobilité immatérielle avec l'enjeu de l'offre numérique.

Travailler à l'articulation des projets de transports à l'échelle de la Grande Région n'a pas pour objectif de rentrer dans une démarche de mise en concurrence des projets les uns par rapport aux autres, mais bien de veiller à leur articulation et leur mise en synergie. Dans un contexte économique morose, de mise en berne des investissements publics et notamment vis-à-vis des grandes infrastructures, il paraîtrait opportun d'optimiser et de rationaliser les investissements afin qu'ils servent au développement grand régional dans son entité la plus globale.

**C'est notamment sous cet angle, que les responsables politiques de la Grande Région et les ministres des transports et de l'aménagement du territoire ont définis le 17 janvier dernier à Luxembourg, les projets de transport prioritaires.**

## LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET MÉTROPOLITAINES À LA PORTE DU SILLON LORRAIN

### Les agglomérations en réseau : contribution pour la RMPT

CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE DU SILLON LORRAIN - METZ - 15 OCTOBRE 2013

Patricia GOUT

#### 4. CONCLUSION

Je vous ai présenté une première approche des enjeux transfrontaliers métropolitains, portés par le groupe de travail des agglomérations du noyau central de la Grande Région. Ce sont des enjeux à porter ensemble, afin de contribuer à la construction de la Région Métropolitaine.

D'autres enjeux font l'objet d'une mobilisation croissante en Lorraine et dans le Sillon Lorrain, comme la question de l'énergie et des matériaux. Ils peuvent trouver écho au sein de la Région Métropolitaine, être convergents avec d'autres démarches initiées en Sarre ou au Luxembourg. Et s'inscrire dans un cadre plus large, via des rapprochements entre clusters, universités, grandes écoles, labos de recherche, réseaux technopolitains ...

Ces collaborations pour construire ensemble la Région Métropolitaine soulignent que certaines étapes ont été franchies, mais surtout qu'il reste un énorme chemin à parcourir.

Pour définir et prioriser les actions à porter ensemble. Quels sont les choix stratégiques à opérer ?

Ceci passe tout d'abord par de la connaissance partagée, des moyens et du temps à mettre en commun et la nécessité d'avoir un référentiel partagé d'observation des dynamiques territoriales et métropolitaines.

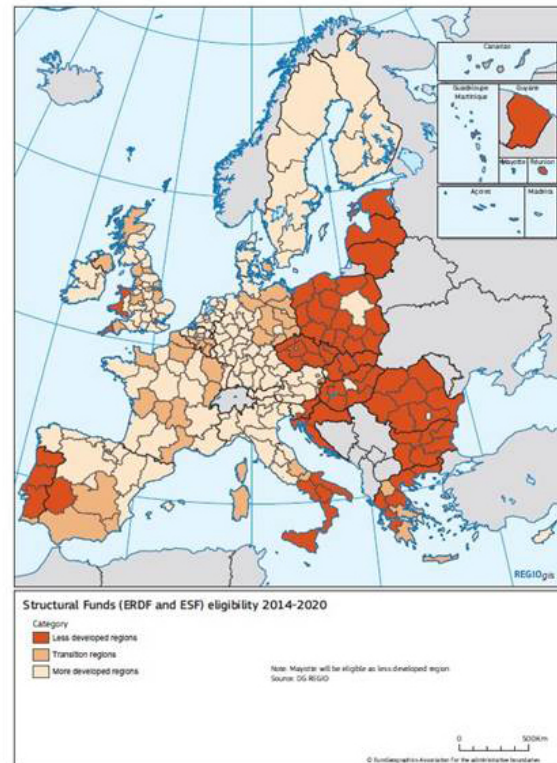
Ensuite il faut continuer à investir ensemble les enjeux clés par la mobilisation d'instances de travail bien identifiées.

Et pas seulement les sujets confortables, les sujets faciles. Mais aussi pour aborder les sujets qui fâchent. Comme disent nos collègues allemands, pour surmonter peu à peu les sujets de conflits.

Comment rebondir après la démarche Métroborder ? Comment poursuivre la réflexion initiée sur l'émergence d'une gouvernance à l'échelle de la région métropolitaine. Comment sceller une ingénierie métropolitaine transfrontalière alimentant les politiques publiques ? Pour prendre à bras le corps les enjeux de la métropolisation qui franchissent allègrement nos frontières nationales.



- Enveloppe globale 2014-2020 :
  - 322 milliards d'euros contre 353 pour la période 2007-2013 (avec un membre de plus, la Croatie)
  
- Enveloppe stable pour la France 14,3 milliards pour 2014-2020 contre 14,6 milliards pour la période 2007-2013
  - Un maintien de l'enveloppe qui tient à l'arrivée des « régions en transition », nouveau dispositif qui octroie un bonus de 3,9 milliards pour la France.
  - En France, 10 régions entrent dans le dispositif dont la Lorraine.



Pascal TATON

## LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES EUROPÉENNES

Pour finir, il s'agit de repositionner la Grande Région au cœur de l'Europe et d'évoquer les politiques européennes. La reconnaissance de nos territoires et de leurs dynamiques par l'Europe est essentielle pour notre développement. Il ne s'agit pas d'exposer tous les dispositifs voire les arcanes de la politique européenne, mais il temps d'évoquer la nouvelle période des programmes opérationnels 2014-2020.

Dans ses derniers travaux, l'Union Européenne a distingué différents types de régions :

- des régions au développement particulièrement fort ;
- d'autres dont le développement est actuellement plus faible et qu'il s'agira d'aider ;
- d'autres encore dites « en transition », la Lorraine appartenant à cette nouvelle catégorie de régions éligibles à l'obtention de fonds structurels.

Le financement des projets européens de chaque Etat membre pour la période 2014-2020 est fortement lié à la présence de ces régions. L'enveloppe financière globale est légèrement en baisse, notamment en raison de l'entrée de la Croatie dans l'Union Européenne, mais on observe que la France conserve une enveloppe stable par rapport à la période 2007-2013. C'est justement la création de la nouvelle catégorie de région « en transition » qui assure ces financements.

Pour la nouvelle période de programmation 2014-2020, il faut noter le renforcement de la dimension urbaine de la politique de cohésion : la Commission Européenne reconnaît et cherche à renforcer le rôle de catalyseur d'innovation joué par les villes dans le développement du territoire. Au total, 95 % de la population européenne vit sous l'influence d'une ville. 68 % vit au sein même d'une aire métropolitaine. C'est sur ces espaces qu'il faut concentrer

les fonds et les politiques, pour ne plus seulement raisonner en termes de territoires, mais de dynamiques, afin que les politiques conduites bénéficient à l'ensemble du territoire. Cet infléchissement est important, car il correspond à un travail que nous menons et à un discours que nous avons à travers les Conférences métropolitaines depuis aujourd'hui plus de deux ans. A ce titre, on peut noter une évolution des modes opératoires choisis par la Commission Européenne : la possibilité de monter des projets plurifonds. Il sera désormais possible de présenter un certain nombre de projets, qui bénéficierait d'aides européennes originaires de plusieurs fonds, dans une même stratégie de développement territorial. Plusieurs fonds pourront donc venir en aide à un projet ou une initiative territoriale dès lors que sa cohérence aura été démontrée. La logique du développement territorial mené par les acteurs locaux prend ainsi le pas sur la logique d'élection aux différents fonds européens.

L'un des enjeux qui nous occupe aujourd'hui dans un débat sur la question transfrontalière repose sur la déclinaison des politiques européennes. En France, le choix a été fait de donner un poids important à l'échelon régional, à la fois dans la gestion des fonds structurels, mais aussi dans l'organisation de la concertation qui doit réunir l'Etat, les collectivités et les acteurs socio-économiques du territoire. Il y a un débat à organiser, qui devra aussi aborder la question transfrontalière. L'enjeu transfrontalier relève en effet à la fois d'une logique très urbaine et de réseau, mais également d'une logique de grand territoire. Ces deux logiques, de réseaux et de territoire, ne sont pas antinomiques, mais il s'agit de voir comment les coordonner pour en faire bénéficier l'ensemble du territoire transfrontalier.



**Agence d'urbanisme  
et de développement durable  
Lorraine Nord**



**La Grande Région en 2030 :  
mutations démographiques et  
économiques**  
*Metz – 15 octobre 2013*

**Aurélien BISCAUT**

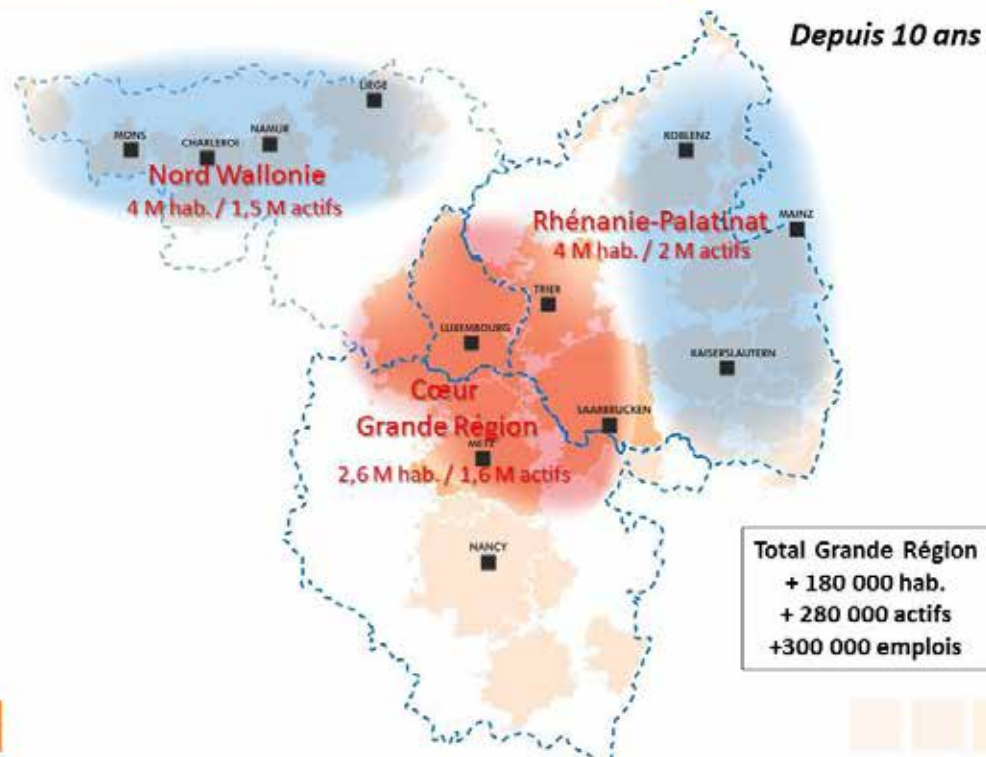
L'objet du présent propos est de faire le point sur les mutations démographiques et économiques auxquelles la Grande Région devra faire face d'ici les vingt prochaines années, en confrontant deux regards :

- Un regard rétrospectif tout d'abord, à partir des évolutions observées en Grande Région ces 10 dernières années, pendant lesquelles la croissance démographique que nous avons connue a permis de soutenir une croissance des actifs et des emplois, mais avec des disparités internes parfois importantes ;
- Un regard prospectif ensuite, où le croisement des travaux prospectifs réalisés en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en France montre que le fait transfrontalier, aujourd'hui un enjeu majeur, risque de devenir demain un enjeu prioritaire, avec des réponses fortes à apporter, notamment en matière de gouvernance.





## Hier, une démographie qui couvre les besoins en main d'oeuvre



### Aurélien BISCAUT

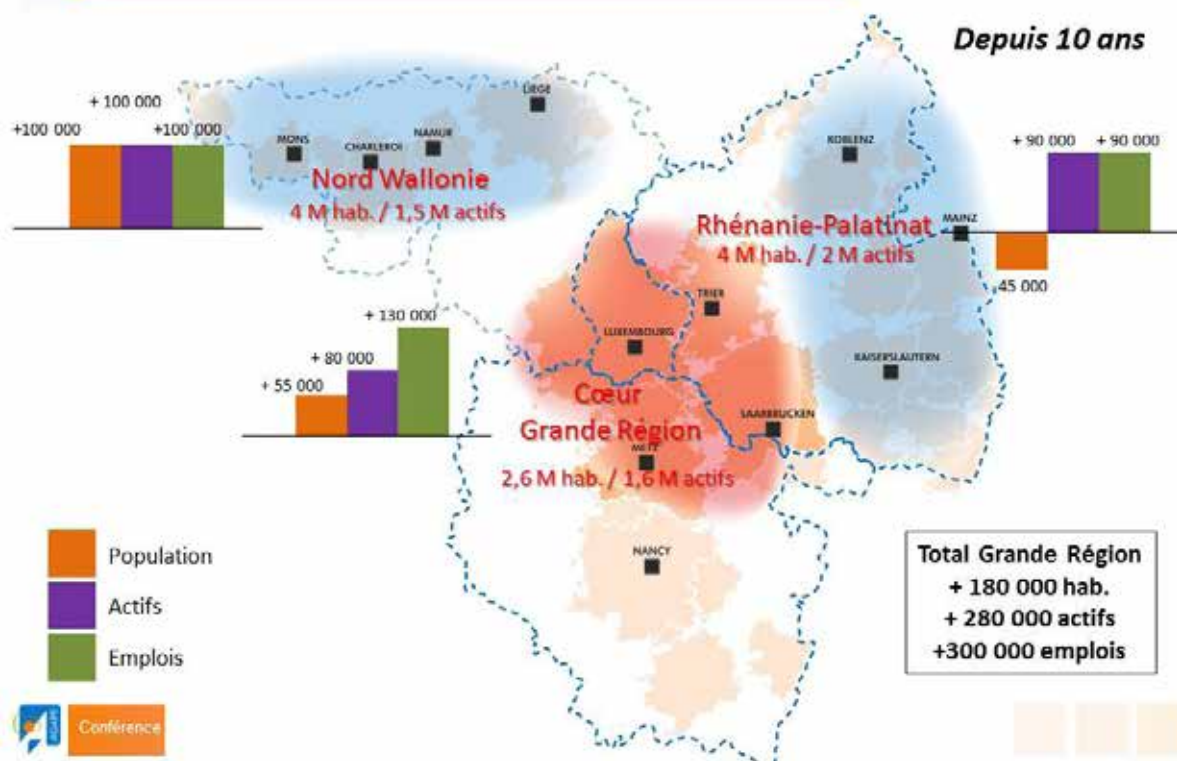
Depuis 10 ans, la dynamique démographique en Grande Région (+180 000 hab) a permis de soutenir le développement économique de cet espace (+280 000 actifs et +300 000 emplois).

Pour mesurer les évolutions à un niveau géographique plus fin, nous avons considéré les trois régions métropolitaines identifiées dans les travaux RMPT de la Grande Région :

- L'espace nord-wallon, tourné vers Bruxelles ;
- L'axe rhénan Coblence-Mayence-Ludwigshafen, tourné vers Francfort ;
- Un territoire que l'AGAPE appelle « Cœur Grande Région », regroupant les aires urbaines fonctionnelles de Luxembourg, Trèves, Sarrebruck, Thionville et Metz.



## Hier, une démographie qui couvre les besoins en main d'oeuvre



Aurélien BISCAUT

Les trois espaces métropolitains considérés connaissent des évolutions contrastées :

- L'espace nord-wallon apparaît autonome, sa croissance démographique (+100 000 hab) répondant à ses besoins économiques (+100 000 actifs et +100 000 emplois) ;
- L'axe rhénan, s'il a connu un développement économique comparable au nord-wallon (+90 000 actifs et +90 000 emplois) doit faire face à un déclin démographique (-45 000 hab) ;
- Le « Cœur Grande Région » connaît une croissance économique (+80 000 actifs et +130 000 emplois) plus rapide que la croissance démographique (+55 000 hab). Le taux d'actifs y est le plus élevé : on compte 60% d'actifs, contre 50% dans l'axe rhénan et 40% sur l'espace nord-wallon, faisant du « Cœur Grande Région » un territoire de travail.

Sources : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), Portail statistique de la Grande Région, Offices Statistiques de Sarre et Rhénanie-Palatinat, SCoTs nord-lorrains (SCoT Nord 54, SCOTAM, SCOTAT)



## Hier, Luxembourg : poumon économique et démographique de la Grande Région

- Un moteur économique : 1/3 de la croissance des emplois en Gde-Région (pour 5% des emplois)

Total Cœur GR  
+ 55 000 hab.  
+ 80 000 actifs  
+130 000 emplois

■ Emplois



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain - Metz - 1

### Aurélien BISCAUT

En 10 ans, le « Cœur Grande Région » a connu une croissance de 130 000 emplois, dont 100 000 pour le seul Luxembourg, le reste se répartissant sur les SCoTs nord-lorrains (+20 000) et sur le versant allemand (+10 000 sur les AUF de Trèves et Sarrebruck).

Mais le fait le plus notable, qui nous permet de qualifier

le Luxembourg de « poumon économique » de la Grande Région, c'est le caractère quasi-exponentiel de la croissance de ses emplois : en 10 ans, il a concentré 33% de la croissance des emplois de toute la Grande Région alors qu'il n'en représentait à peine que 5% !

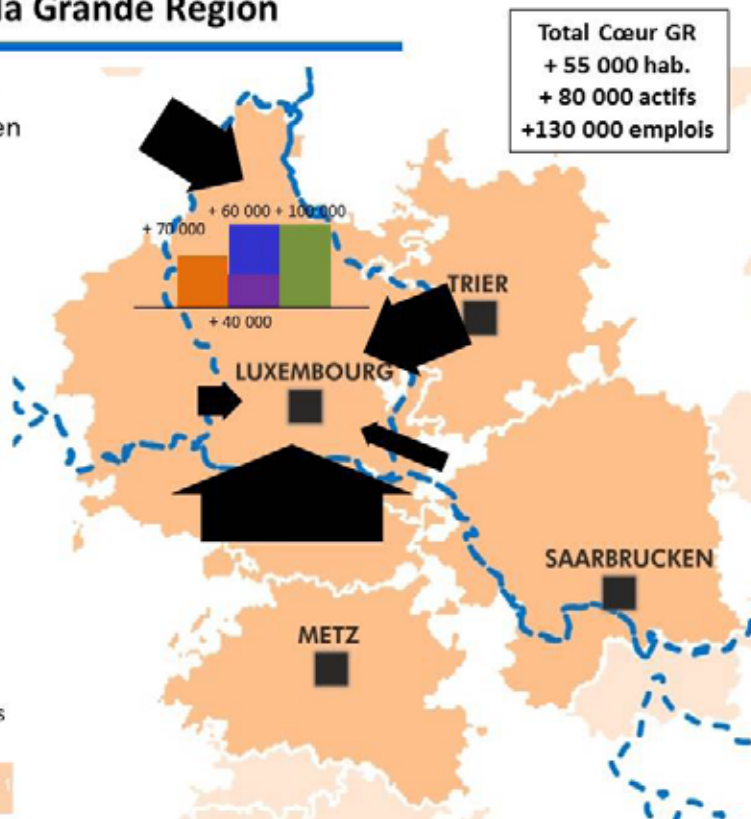
Source : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), STATEC

## Hier, Luxembourg : poumon économique et démographique de la Grande Région

- Un moteur économique : 1/3 de la croissance des emplois en Gde-Région (pour 5% des emplois)
- Une dynamique démographique interne qui ne suffit pas aux besoins économiques
- Une main-d'œuvre supplémentaire dans les pays voisins car Luxembourg + 30 km = **+120 000 habitants**



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain - Metz - 1



Aurélien BISCAUT

La dynamique démographique interne au Luxembourg (+70 000 hab et +40 000 actifs) ne suffit pas à couvrir les besoins en main-d'œuvre engendrée par la croissance économique soutenue.

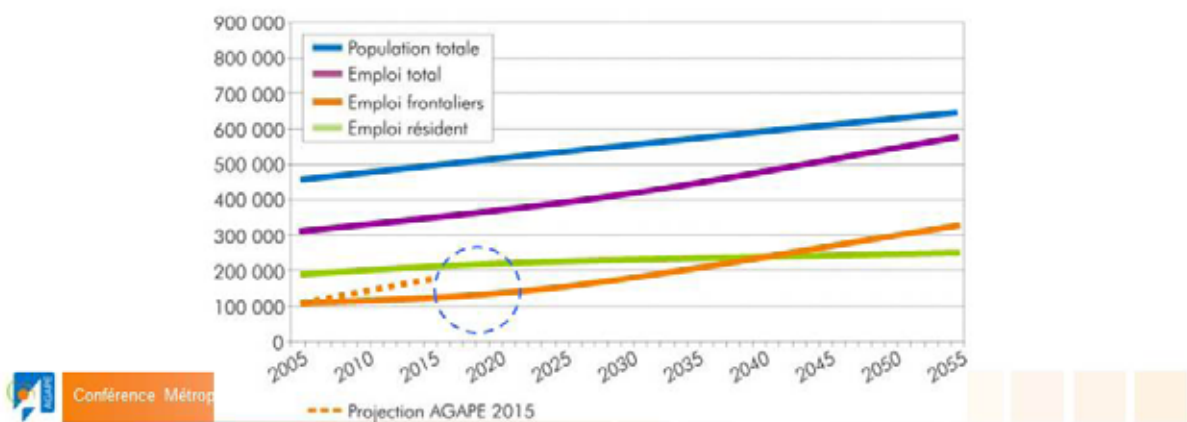
Le pays doit donc recourir sans cesse aux travailleurs frontaliers (+6 000 frontaliers par an en moyenne et des pics à +10 000). D'ailleurs, le flux de frontaliers à destination du Luxembourg ne s'est jamais arrêté, y compris au plus fort de la crise en 2009, où l'on a observé plutôt un coup d'arrêt qu'une baisse du nombre de frontaliers.

Cette augmentation continue des flux de travailleurs frontaliers peut paraître surprenante dans un pays où le taux de chômage a plus que doublé en 10 ans (3% en 2001, 7% en 2011) : cette augmentation du chômage ne concerne pas les frontaliers mais bel et bien une population luxembourgeoise qui n'est plus en mesure d'occuper les nouveaux emplois créés. Le Grand-Duché doit aujourd'hui faire face à un vrai problème d'employabilité de sa propre main-d'œuvre.



## Demain, Luxembourg : poumon économique et démographique de la Grande Région ?

- Prospective STATEC à 2035 = + 150 000 emplois
- 2017-2020 : un besoin accru en frontaliers ?
- Seule se pose la question du rythme de croissance à l'horizon 2035 :
  - STATEC : de 115 000 à 215 000 frontaliers = + 100 000
  - AGAPE : de 160 000 à 300 000 frontaliers = + 140 000
  - + 100 000 frontaliers minimum ?



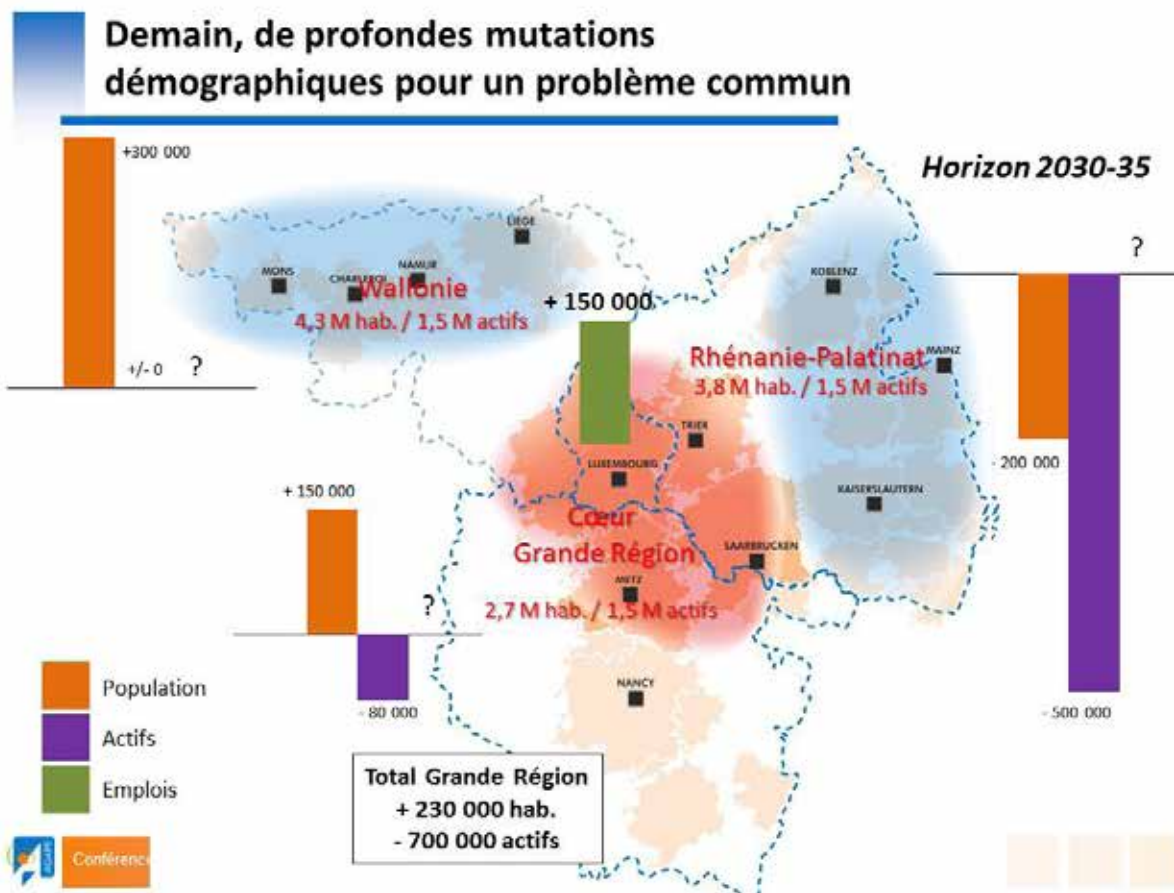
Aurélien BISCAUT

Les prospectives réalisées par le STATEC en 2005 montrent qu'à partir de 2017, l'emploi résident cesserait de progresser, au profit d'une augmentation encore plus significative des travailleurs frontaliers. Le modèle économique luxembourgeois repose donc sur la capacité du Luxem-

bourg à attirer toujours plus de frontaliers.

Or, à aucun moment les prévisions du STATEC ne se préoccupent des évolutions démographiques dans les pays voisins, qui devront répondre à leurs propres besoins.

Sources : STATEC, projections 2005-2055 et prospective AGAPE



## Aurélien BISCAUT

Si la croissance démographique est amenée à se poursuivre en Grande Région ces 20 prochaines années, on constate qu'elle ne permettra plus de répondre aux besoins en main-d'œuvre : au mieux permettra-t-elle une stabilisation des actifs, notamment dans le nord-wallon. Demain, la croissance démographique concernera davantage la population âgée que les actifs. Il s'agit là d'un véritable retournement de tendance annoncé : les projections démographiques réalisées sur les différents versants montrent que la population des plus de 60 ans en Grande Région pourrait augmenter de 40% d'ici 20 ans.

La situation la plus inquiétante concerne le versant allemand : -500 000 actifs en Rhénanie-Palatinat, -150 000 actifs en Sarre.

Sur le « Cœur Grande Région » il manquera demain 230 000 actifs : 150 000 actifs pour occuper les 150 000 emplois supplémentaires au Luxembourg et 80 000 actifs pour compenser la baisse de population active liée au vieillissement de la population.

1ère question : Compte tenu du déclin démographique allemand, comment occuper les emplois actuels ?

2ème question : comment répondre à la prospective luxembourgeoise (+150000 emplois) ? Quelles solutions aux 230 000 actifs qui manqueront ?

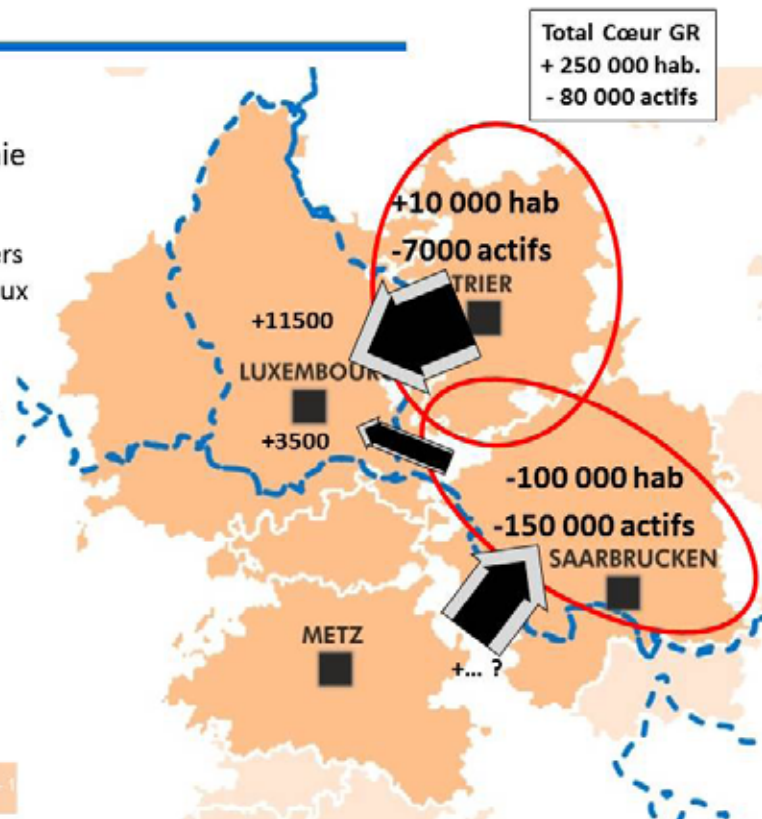
Sources : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), STATEC, offices statistiques de Sarre et Rhénanie-Palatinat





## Demain, 150 à 170 000 emplois inoccupés sur le versant allemand ?

- Quelle main-d'œuvre mobilisable pour l'économie allemande ?
  - Des frontaliers allemands vers le Luxembourg plus nombreux
  - Des frontaliers ? Une politique d'attraction allemande vers la Lorraine ?
  - Des choix politiques ?
  - Des migrants ?



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain- Metz

### Aurélien BISCAUT

Sur le « Cœur Grande Région », le versant allemand sera confronté à une pénurie de main-d'œuvre :  
Pas de « réservoir » mobilisable, car peu de chômage  
Env. 160 000 actifs en moins sur l'espace Trèves-Sarrebruck  
Des flux de frontaliers qui devraient augmenter, mais de façon modérée.

Cette pénurie de main-d'œuvre nécessite des politiques nationales/régionales majeures afin de compenser le déséquilibre qui s'instaure entre la population dépendante

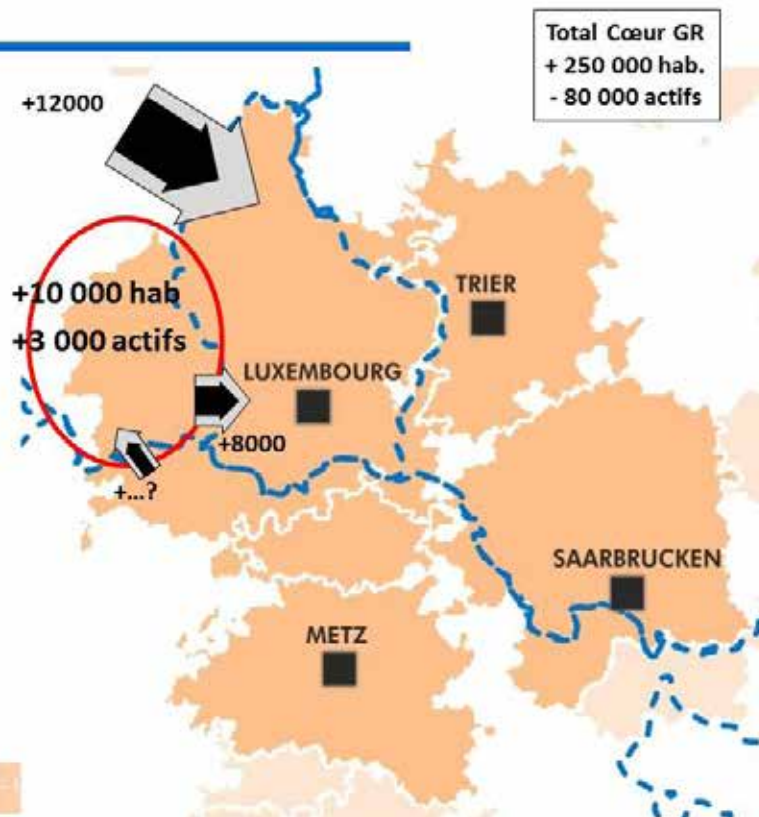
(les inactifs) et celle qui finance la dépendance (les actifs). Pour maintenir le ratio actifs/inactifs, on estime qu'il manquera 200 000 habitants en Sarre et 30 000 sur Trèves. Il s'agit là d'un vrai basculement, annoncé et d'une forte ampleur, surtout en Sarre, qui pourrait perdre 25% de ses actifs !

**La Sarre sera attractive par son déclin démographique : potentiellement 150 000 emplois inoccupés**

Sources : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), offices statistiques de Sarre et Rhénanie-Palatinat, prospective AGAPE

## Demain, davantage de frontaliers belges ? Un apport limité

- Le Nord de la Wallonie est tourné vers Bruxelles, pas Luxembourg
- +20000 frontaliers vers le Luxembourg
- Une attractivité renforcée sur le Nord-lorrain ?



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain - Metz - 1

### Aurélien BISCAUT

Le Sud wallon s'inscrit dans une dynamique démographique positive, y compris pour les actifs qui devraient continuer à progresser.

Cette progression devrait alimenter le moteur frontalier, mais s'agissant de phénomènes d'ampleur moindre, cette

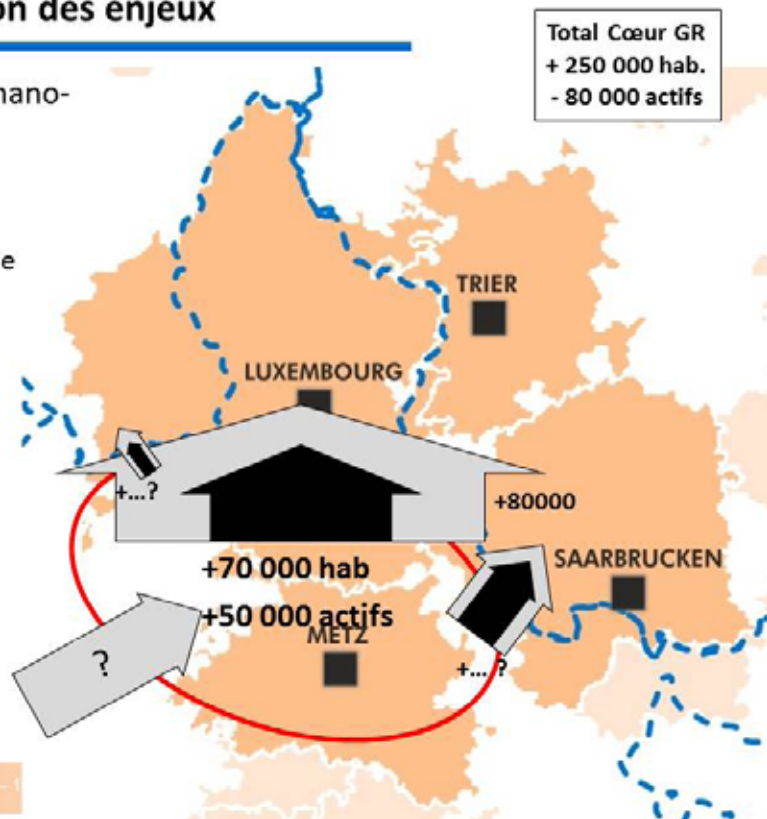
dynamique ne fournira pas au Luxembourg la totalité des travailleurs frontaliers dont il aura besoin.

Sources : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), prospective AGAPE



## Demain, toujours plus de frontaliers lorrains ? Une démultiplication des enjeux

- Une attraction belgo-germano-luxembourgeoise
  - ▶ Une croissance démographique qui permettrait de compenser le vieillissement
  - ▶ ... mais un risque de perte de main-d'œuvre avec l'intensification des flux frontaliers
  - ▶ ... et quelle réponse aux besoins propres des territoires nord-lorrains ?



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain- Metz -- 1

### Aurélien BISCAUT

La prospective réalisée dans le cadre des SCoTs nord-lorrains tend à projeter une croissance du nombre d'actifs, mais l'attraction conjointe des pays voisins pourrait « aspirer » cette croissance et alimenter les flux frontaliers. Mais est-il envisageable de penser que le nombre de frontaliers passerait de 100 000 à ... 200 000 d'ici 20 ans ?

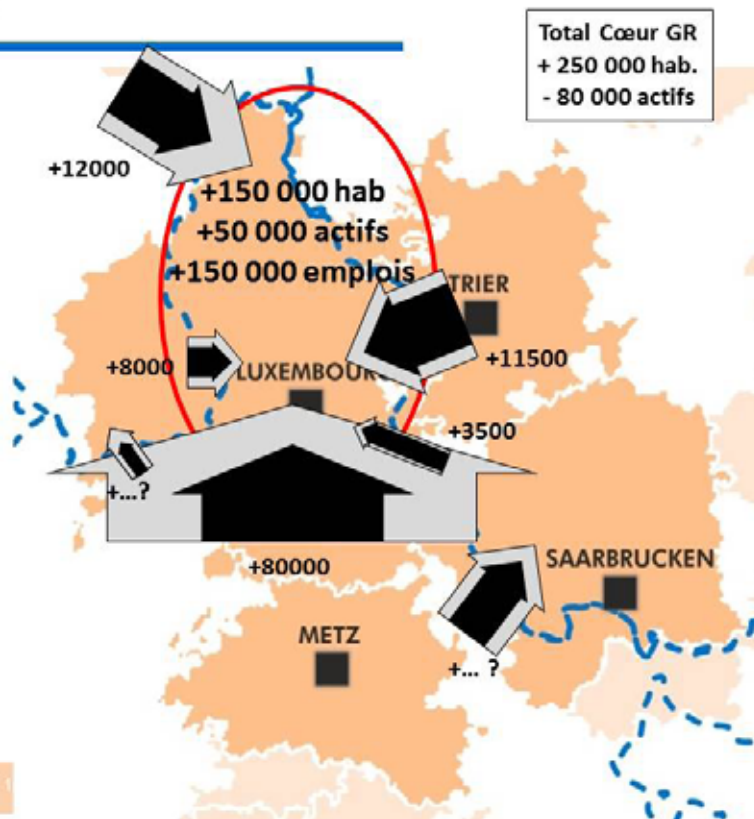
Comment répondra-t-on à nos propres besoins « lorrains » ? Nos perspectives, soi-disant ambitieuses, ne le sont-elles pas encore suffisamment ?

Sources : SCoTs nord-lorrains, prospective AGAPE



## Des mutations profondes qui font du « fait transfrontalier » un enjeu prioritaire

- Le Luxembourg, moteur économique d'un espace de 2,7M d'hab.
- ... qui devra recourir toujours plus à la main-d'œuvre des pays voisins
- ... mais qui demain devront eux aussi faire face au défi démographique (500 000 hab. manquants pour couvrir les besoins ?)



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain- Metz - 1

Aurélien BISCAUT

Compte tenu de ces mutations démographiques à venir, le fait transfrontalier, hier un enjeu majeur, sera demain un enjeu prioritaire pour un espace qui rassemble près de 3 millions d'habitants (soit autant que les unités urbaines de Lyon et Marseille réunies)

Afin de maintenir la répartition actuelle entre actifs et inactifs, il manquera demain au « Cœur Grande Région » 500 000 habitants. La réponse à ces mutations démographiques constitue un véritable défi commun, qui ne doit plus être envisagé comme un enjeu versant par versant.

Les défis qui nous attendent en matière d'équilibre économique transfrontalier sont d'une telle ampleur qu'ils nécessitent une évolution urgente de nos modes d'organisation.

Sources : Observatoire Interrégional de l'Emploi (rapport 2012), prospective AGAPE, STATEC, offices statistiques de Sarre et Rhénanie-Palatinat



## Les défis posés à notre territoire commun

### *En matière d'équilibres économiques et d'attractivité*

- Une problématique sur l'employabilité de la main d'œuvre ...
  - ▶ En Allemagne en raison de la « pénurie » de main d'œuvre
  - ▶ Au Luxembourg en raison d'un chômage structurel des résidents
  - ▶ En France en raison des attractivités voisines
  
- ... qui nécessite des réponses fortes
  - ▶ En matière de **formation**, afin de lutter contre « l'inemployabilité » de certaines catégories d'actifs
  - ▶ En matière d'**attractivité démographique et résidentielle**, afin d'éviter le déséquilibre actifs / inactifs (systèmes de retraites, gestion de la dépendance, politiques de natalité, etc.)



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain- Metz – 15 octobre 2013

Aurélien BISCAUT

## Les défis posés à notre territoire commun

### *En matière de gouvernance*

- Un besoin urgent d'approfondir ces premières réflexions par un **travail prospectif commun**, pour faire du « **fait transfrontalier** » un enjeu prioritaire
- Transformer le « territoire vécu » en « **territoire d'action et de gouvernance** » : la question de l'Aire Urbaine Luxembourg-Arlon-Longwy, du Sillon Lorrain et de la RMPT pour répondre à un « problème » commun
- Trouver le juste équilibre entre « archipel » et « métropolisation » : un enjeu d'autonomie et de dépendance (Santé, Formation, etc.)



Conférence Métropolitaine Sillon Lorrain – Metz – 15 octobre 2013

### Aurélien BISCAUT

Cet enjeu prioritaire est à intégrer dès à présent dans l'ensemble de nos réflexions (SCoT, Pacte Lorraine, CPER,...)

S'agissant de la gouvernance, le Sillon Lorrain est un territoire vécu organisé en Pôle métropolitain et l'espace Sarre-Moselle s'organise autour de Sarrebruck. Il reste à organiser l'espace Longwy-Arlon-Luxembourg-Trèves pour faire de ce territoire vécu un territoire de gouvernance. Il s'agit là d'une question centrale, l'espace autour de Luxembourg restant le seul à ne pas être organisé à l'heure actuelle, mais aussi le seul à s'étendre sur 4 pays.

Les réseaux de villes comme Tonicités pourraient jouer un rôle certain dans la structuration de cet espace.

La RMPT agirait alors comme un « réseau des réseaux » permettant l'articulation entre l'espace métropolitain de Luxembourg, Sarre-Moselle et le Sillon Lorrain.







**Sabrina SAGRAMOLA**

Responsable des Affaires Européennes Internationales et Grande Région. Chambre de Commerce de Luxembourg

« Bonjour et merci à Monsieur Biscuit d'avoir fait ce tour d'horizon et d'avoir présenté aussi quelque peu les paradigmes luxembourgeois, auxquels nous serons bientôt confrontés. Je pense, pour ceux qui connaissent le Luxembourg d'une manière superficielle, qu'ils disent de son économie que le Luxembourg est toujours le bon élève au niveau de l'union européenne, mais si on va creuser un peu plus en profondeur, on sait que l'on doit faire des réformes structurelles très sévères. On est à quelques jours des élections politiques au Luxembourg, et je pense qu'on sera tous très curieux de voir quels en seront les résultats, mais nous savons qu'il ne faut plus perdre de temps et aller de l'avant. Les chiffres que vous venez d'esquisser sur un horizon 2035, je pense que c'est un débat à faire ici ensemble. Moi, ce que je retiens très brièvement des présentations que j'ai vues ce matin, c'est en fait ce tandem concurrence ou complémentarité entre le développement économique d'un point de vue des entrepreneurs et le développement durable de cette Grande Région. Je pense que, là, les défis auxquels sont confrontées les différentes régions composantes de la Grande Région sont en quelque sorte les mêmes. Par contre, on a l'impression de se retrouver parfois à deux vitesses : une volonté d'aller vers l'avant, de faire des choses en commun, et puis un blocage souvent politique et institutionnel pour revenir à cette recherche d'une gouvernance qu'une Grande



de la Grande Région et parler d'un réservoir de presque 400.000 PME ? Mais on n'a peut-être pas besoin d'aller en Chine pour faire cet exercice. Je pense que la Grande

Région nécessite beaucoup plus de se promouvoir elle-même, parce qu'elle a parfois l'impression qu'elle se sous-estime au niveau de ce réservoir entrepreneurial qu'elle a. N'oublions pas que la Grande Région en elle-même représente 25% des frontaliers au sein de l'union européenne, donc c'est un mini modèle de l'union européenne qui fonctionne au quotidien. Mais c'est un aspect tellement

normal pour nous, que l'on ne s'en aperçoit pas, parce que c'est sur cela qu'il faut aussi débattre surtout aujourd'hui, dans notre rôle de corps consulaires, de réseaux de soutien aux PME, que ce soit au niveau des chambres de commerce, des chambres des métiers, des réseaux européens comme l'Enterprise Networks.... Il nous appartient de mettre en œuvre des mesures concrètes pour aller de l'avant et d'offrir des plates-formes, d'une manière organisée, structurée pour que les entreprises puissent se développer ensemble.

J'avais dit une fois, dans le cadre d'une autre table ronde, que la volonté y est, mais que cette volonté, qu'elle soit économique et politique souvent, souffre d'une arythmie bénigne. Mais il faut faire attention, comme dans le corps humain, même dans les structures économiques, une arythmie non soignée peut avoir des répercussions néfastes sur le développement commun de cette région. Je voudrais juste lancer le débat au niveau des personnes ici, avec les orateurs présents dans cette table ronde, je vois notamment notre ami Roger Cayzelle, qui pourra me contredire ou soutenir les arguments présentés, de vouloir faire plus ensemble. On est concurrent, on le sait tous, mais on est aussi complémentaire, cela dépend de quel point de vue on se place. Mais je suis convaincue, ou du moins la chambre de commerce du grand-duché du Luxembourg est convaincue, que la Grande Région a une force de frappe collective, économique à ne pas négliger, à ne pas sous-estimer, mais à laquelle on ne pense pas de manière spontanée. Par contre, au niveau des entreprises, c'est une réalité économique qui existe, qui va de l'avant et qui en a besoin encore davantage. On peut mettre en œuvre, mais pour réaliser on a besoin de la politique qui suit. Merci. »

« c'est en fait un tandem concurrence ou complémentarité entre le développement économique d'un point de vue des entrepreneurs et le développement durable de la Grande Région »

Région en tant qu'une entité économique qui doit être promue, beaucoup plus encore à l'échelle internationale. Je parle du côté des entreprises. Surtout d'un petit pays qui veut se promouvoir à l'international, on le voit dans la Grande Région, pas seulement hier mais aussi pour demain, comme un poumon économique pour notre pays. Je prends le Luxembourg qui va en Chine et qui se présente avec 23.000 PME. Pourquoi ne pas jouer la carte



### Claude Frisoni

Merci beaucoup. Je pense, que cette dialectique sur laquelle vous insistez entre concurrence et complémentarité, cela devient un thème crucial. On entend régulièrement parler de mutualisation de moyens, d'addition des talents, des potentiels et des capacités. Dans une situation assez paradoxale, le leader économique de la région a une dépendance vis-à-vis de ses voisins qui n'est pas une dépendance pour écouler ses produits, mais une dépendance pour fabriquer la richesse. C'est-à-dire une dépendance en matière d'emploi. Vous avez les élections législatives qui ont lieu dimanche, mais au mois de novembre il y a les élections sociales au Luxembourg, où il y a 400 000 électeurs, car les frontaliers ont le droit de vote : 400 000 électeurs pour un pays de 250 000 nationaux. M. le Président Weiten a évoqué tout à l'heure, parmi les grandes lignes qu'il a dessiné dans son intervention d'ouverture, les problèmes posés parfois par des blocages franco-français c'est-à-dire le mono linguisme qui peut, parfois, pénaliser des jeunes ou des moins jeunes en recherche d'emploi et de la nécessité de l'apprentissage de la langue du voisin ? Mme Desse, en charge des services européens et transfrontaliers au Conseil Général de la Moselle, est une des initiatrices d'une initiative TRILINGUA qui vise à développer l'enseignement de la langue du voisin, mais aussi en se projetant dans l'avenir, en imaginant cet enseignement dès le plus âge, et là aussi, on peut voir l'évolution des mentalités, puisque souvenez-vous qu'il fut un temps, où la grande nation déconseillait, sinon interdisait, l'apprentissage de l'allemand en Alsace, il y a une quarantaine d'années. Aujourd'hui, c'est la démarche inverse, mais avec une petite spécificité, c'est le Luxembourg qui semble moins préoccupé de soutenir l'apprentissage du luxembourgeois hors de ses frontières, alors que c'est une priorité intra-muros. Il y aurait moyen de contourner le problème et de dire que ce n'est pas le luxembourgeois, mais le mosellan, mais ce serait renforcer une langue régionale....

### Martine DESSE

Directeur du Service des Affaires Européennes et Transfrontalières – Conseil Général de la Moselle

« Les intervenants qui se sont exprimés ce matin, ont bien véhiculé le message : la dynamique transfrontalière passe aussi par l'apprentissage de la langue du voisin.



Dans un département frontalier comme la Moselle, le développement d'actions en faveur de la compétence linguistique et plus particulièrement de l'apprentissage de l'allemand (en association avec l'anglais) permet d'offrir aux jeunes, de meilleures chances pour un emploi de qualité dans des entreprises régionales ou frontalières, mais aussi une ouverture d'esprit utile à leur intégration culturelle et sociale.

La situation géographique de la Moselle (frontalière avec deux Länder allemands et le Luxembourg) engendre un contexte particulièrement favorable à l'apprentissage de l'allemand constituant un véritable enjeu pour le développement personnel du citoyen qui doit s'intégrer au sein de notre Grande Région mais aussi, un enjeu économique avec 250 entreprises allemandes installées en Moselle, 20 000 mosellans

qui traversent quotidiennement la frontière vers l'Allemagne pour travailler, sans oublier les frontaliers qui se rendent au Luxembourg et pour qui, l'allemand constitue un véritable atout.

De plus, comme l'ont indiqué les différents intervenants, la Sarre et la Rhénanie recrutent et se tournent tout naturellement vers la Moselle pour trouver de la main-d'œuvre.

Concernant les données sur l'apprentissage de l'allemand, la Moselle se démarque tout particulièrement en classes élémentaires :

- grâce à un taux d'apprentissage de l'allemand qui avoisine les 43 % dans le cadre du dispositif national prévoyant 1 h 30 de langue dès le primaire (comparé à la moyenne nationale

de 6,7%), On notera par ailleurs que 5,5 % des élèves apprennent l'allemand de façon approfondie (de 3 à 6 heures par semaine, voire 6 à 9 heures)

- mais également par le fait que, dès la maternelle, 7 % des élèves apprennent également l'allemand de manière approfondie (3 à 12 heures par semaine). Le Conseil Général de Moselle qui partage depuis de nombreuses années les préoccupations de

« un taux d'apprentissage de l'allemand en Moselle qui avoisine les 43 % dans les classes élémentaires comparé à la moyenne nationale de 6,7% »

« en Moselle, le développement de l'apprentissage de l'allemand se pose comme une évidence »





l'Éducation Nationale et des acteurs publics et privés des territoires mosellans et frontaliers en matière d'apprentissage de l'allemand.

Il apporte un accompagnement financier spécifique de la maternelle au collège dédié aux échanges de proximité avec l'Allemagne et au développement de projets d'écoles (transfrontaliers bilingues et trilingues); bourses pour les maîtres qui suivent les enseignements de l'Institut Goethe, et ciblé sur la mise à disposition de matériel ou outils pédagogiques : dictionnaires et participation au fonctionnement du Centre Transfrontalier de Documentation et de Formation au collège La Fontaine de Saint-Avoid.

Le Conseil Général intervient également dans la mise en œuvre et coordination du dispositif TRILINGUA dans le cadre d'une démarche partenariale et transfrontalière

Il s'agit d'un dispositif transfrontalier concernant l'apprentissage précoce des langues organisant l'intervention dès la maternelle d'assistants éducatifs allemands en Moselle et français en Sarre et Rhénanie-Palatinat, tous locuteurs natifs. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le Conseil Général de la Moselle, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Moselle (DSDEN), le Ministère de l'Éducation et de la Culture du Land Sarre et la CEB, organisme de formation pour adultes de Merzig, le Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Formation Continue du Land de Rhénanie Palatinat, le Ministère de l'Intégration, de la Famille, des Enfants, de la Jeunesse et des Femmes du Land de Rhénanie Palatinat et une vingtaine de communes/employeurs mosellanes).

Au total, 66 assistants, qui ne s'expriment que dans leur langue maternelle, interviennent de part et d'autre de la frontière auprès de 5 500 élèves. Ils renforcent ainsi le travail des enseignants qui les soutiennent, et apportent leur culture de façon naturelle et originale aux enfants. Ils travaillent au quotidien avec un petit nombre d'élèves

pour favoriser la communication orale et la convivialité. Des actions/animations spécifiques en et hors temps scolaire sont identifiées au sein d'un programme d'activités transfrontalier.

Les assistants suivent des formations interculturelles continues et des formations qualifiantes adaptées (reconnaissance de diplôme, habilitation à enseigner une langue, validations des acquis).

En Moselle, 24 assistants interviennent ainsi auprès de 2 700 élèves du premier degré.

En outre, au collège, des actions trilingues sont organisées en lien avec les professeurs pour encourager la pratique conjointe de l'allemand et de l'anglais.

Le projet est ouvert aux interactions notamment aux partenariats avec divers organismes en lien avec l'apprentissage de l'allemand (OFAJ, GOETHE Institut, CDDP) ainsi qu'aux échanges d'expériences (colloques, rencontres).

Le programme INTERREG IVA Grande Région cofinance, depuis 2000, ce dispositif à concurrence de 50 % jusqu'au 31 août 2014.

Les perspectives pour la rentrée 2014, comme l'a précisé le Président Patrick Weiten, se concentreront sur des mesures visant à favoriser l'employabilité, la mobilité et le trilinguisme des jeunes au collège en s'attachant à impliquer au maximum, dans un cadre départemental dédié au territoire du Val de Rosselle, les acteurs de territoire et en préconisant l'utilisation d'un allemand utile et pratique en lien avec le monde professionnel. »

« Les perspectives pour la rentrée 2014 se concentreront sur des mesures visant à favoriser l'employabilité, la mobilité et le trilinguisme des jeunes au collège »

### Claude Frisoni

Merci. En l'occurrence, il s'agit bien d'une formation. Et cela me permet d'assurer la liaison avec l'intervenant suivant, qui avait eu la gentillesse de préparer son intervention en français et qui faisait l'effort inverse pour nous être agréable. Mais il va intervenir en allemand, pour avoir davantage de facilités ? Peter Hartz, son nom est très connu, il a une très jolie formule pour expliquer que son nom soit très connu. Il est simple, et donc il a pu être accolé à des plans très connus. Si mon nom avait été moins simple, il n'aurait pas une telle identification.

**Peter HARTZ**

Inspirateur des lois allemandes de flexibilisation du marché du travail –  
SHS Foundation – Saarbrücken – Programme EuroPatriates

« Mesdames, Messieurs, merci de me permettre de vous exposer quelques idées sur les éléments des réformes allemandes du marché du travail qui sont transposables à l'Europe. Dans quelque pays que ce soit, trois choses sont nécessaires pour résoudre le problème du chômage, même si chaque pays a sa propre culture et sa propre histoire : le pouvoir politique afin de pouvoir agir, les ressources nécessaires et les idées de solutions. L'idée directrice des réformes allemandes du marché du travail était la suivante : déclencher de l'auto-activité et donner de la sécurité. Le principal moteur de toute réforme du marché du travail, toute



judicieuse qu'elle soit, doit bien commencer par quelque chose : en l'occurrence, la conjoncture économique. On a redéfini et renforcé les critères permettant de juger si l'on pouvait décemment exiger d'un demandeur d'emploi qu'il accepte un poste précis. C'était l'une des idées-clés de la réforme. Que peut-on exiger d'un chômeur en termes de postes qu'il doit accepter ? Nous avons reformulé cela en fonction de critères géographiques, matériels, fonctionnels et sociaux. Par exemple, on peut exiger d'un jeune chômeur célibataire davantage de mobilité que d'un père de famille. Cette nouvelle définition de ce que l'on pouvait exiger reposait sur un changement de paradigme : auparavant, il incombait aux services de l'emploi de fournir la preuve qu'ils pouvaient décemment exiger du chômeur qu'il accepte un poste précis. A présent, il incombe au chômeur de prouver pourquoi on ne peut pas décemment exiger de lui qu'il accepte un poste qu'il a jusqu'ici refusé. L'une des grandes idées de la réforme était de faire sortir le chômeur de l'impasse où il se trouvait en tant qu'allocataire de prestations sociales et de lui ouvrir de nouvelles perspectives grâce à un placement.

« nous avons tenté d'élaborer un concept de lutte contre le chômage des jeunes en Europe »

Mesdames, Messieurs, ces idées devraient être transférables à de nombreux pays d'Europe. Dans les dix dernières années, beaucoup de choses ont évolué, et les autres pays n'auront pas besoin de répéter les erreurs de jeunesse que cette réforme a connues. Nous disposons de nouveaux résultats de recherches et nous avons tenté d'élaborer un concept de lutte contre le chômage des jeunes en

Europe prête à discussion. Les jeunes chômeurs, que ce soit en France, en Espagne, au Portugal, en Grèce ou en Italie, sont nos chômeurs. Et nous avons créé le concept des « Europatriés », qui s'inspire des « expatriés ». Vous connaissez ce terme, il s'agit de salariés envoyés pendant une période déterminée à l'étranger par leur entreprise afin d'y faire de nouvelles expériences. Mais aussi pour y apporter leur propre savoir-faire. Il ne s'agit donc pas que d'un transfert de connaissances, mais aussi d'un échange culturel. A la fin de leur formation, et munis d'une expérience pratique, ils retournent dans leur pays d'origine. Cela ne doit pas être du « brain drain », on ne va pas retirer ces jeunes d'un pays frappé par le chômage. Ce programme comprend cinq étapes. Il serait trop long de les expliquer ici en détail. Mais permettez-moi de les indiquer brièvement : Premièrement, chaque jeune doit recevoir un plan de développement, basé sur ce qu'il peut avoir comme perspective professionnelle, et pour cela on utilise le procédé du diagnostic de talents, développé à l'aide de scientifiques. Cet outil de diagnostic de talents joue un rôle-clé. On se concentre sur les forces, potentiels et opportunités des jeunes. Et pas sur leurs faiblesses ou blocages. Ce qui compte, c'est ce qu'ils savent faire et leurs potentiels de développement. Deuxièmement, nous avons développé un instrument innovant de financement de la formation. Il y a de nombreuses entreprises habilitées pour la formation, notamment en Allemagne, qui ont encore suffisamment de capacités non exploitées pour la formation en alternance. Pour financer ces formations, il est proposé de créer un fonds auprès de la Banque Européenne d'Investissement. Ce fonds émettrait un titre négociable représentant une durée de formation. Ce nouveau papier est basé sur la titrisation de la durée de formation. Le fond serait alimenté par des investisseurs publics et privés. Troisièmement, il faut soutenir les possibilités d'emploi et de rémunération, sur la base du diagnostic de talent ou à la fin de la formation, par le biais d'études de marché méthodiques et systématiques. Nous avons développé un nouveau procédé qui permet de le faire. Et quatrièmement, un autre instrument pour créer des emplois pour les jeunes. Il s'agit de financer la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, de les aider à obtenir des capitaux. Et cinquièmement, une structure de soutien basée sur une assise très large, par le biais du « franchisage social », que l'on peut mettre en œuvre dans les différents pays mais qu'il faut piloter au niveau central. Mesdames, Messieurs, j'en arrive à la fin de mon propos.

« Les jeunes chômeurs, que ce soit en France, en Espagne, au Portugal, en Grèce ou en Italie, sont nos chômeurs »



Permettez-moi de vous inviter à Sarrebruck du 23 au 25 juin 2014, au premier congrès européen sur le chômage des jeunes, où vous pourrez vous joindre à des spécialistes et à des scientifiques ainsi qu'à des délégations de jeunes des 28 pays de l'Union pour discuter et chercher des solutions. Dans le cadre d'un projet-pilote que nous voulons lancer à cette occasion, ces outils nouvellement développés ainsi que les solutions doivent être testés. Et il serait bon que les participants français à ce projet-pilote soient de cette région-ci, car nous sommes justement en

train de recenser les places de formation disponibles en Sarre, dans la sidérurgie, les charbonnages, qui ont encore beaucoup de capacités de formation, mais dans d'autres secteurs aussi. Concrètement, nous allons commencer dans les mois à venir et vous faire parvenir les invitations détaillées à temps. Peut-être parviendrons-nous ainsi à déclencher une vague d'enthousiasme pour l'Europe. Merci de votre attention. »

### Claude Frisoni

Merci d'avoir réussi à nous dire tout cela dans un temps aussi limité. L'idée de s'inspirer d'expériences du voisin, dans une zone frontalière nous semble une idée acquise, une pratique régulière et normale. Or, il faut savoir que des voix s'élèvent pour s'inquiéter de ces coopérations transfrontalières, parce que ces zones mixtes de coopération pourraient devenir des zones, où des avantages acquis d'un pays seraient remis en cause dans le cadre de cette coopération. C'est une transition pour donner la parole à quelqu'un d'emblématique de la Grande Région dans son action, mais aussi par ses origines, né en Allemagne, d'un père français, d'une mère allemande. Ancien syndicaliste, responsable du Conseil Economique et Social depuis 2001. Roger Cayzelle est un acteur de terrain, et on le voit aussi bien de ce côté de la frontière ou au Grand-Duché, où il compte de très nombreux amis, où il est perçu comme un des artisans lorrains de la coopération transfrontalière.

### Roger CAYZELLE

Président de l'Institut de la Grande Région et Président de CESE Lorraine

« J'ai une mission un peu particulière, celle de faire la transition entre tous les éléments que l'on vient d'avoir et qui sont très importants, et puis le débat avec nos élus, que nous attendons tous avec impatience, et



moi en particulier, parce que, d'ailleurs, un certain nombre de questions sont traitées, elles sont difficiles et elles sont devant nous. Ce que je voudrais dire, c'est qu'en transition de nos débats, les enjeux sont maintenant assez connus et je trouve même de mieux en mieux identifiés. Les éléments que l'on a eus et qui nous ont été donnés, à travers les différentes slides et les éléments d'informations, montrent bien que l'on a une photographie qui est de plus en plus précise de ce qu'est la Grande Région, et des enjeux qui sont liés au développement de la Grande Région. Et c'est plutôt quelque chose sur lequel on progresse. La volonté commune, Sabrina l'a dit, existe aussi. Cela viendra peut-être, mais on n'entend pas de voix, de gens qui nous disent, il ne faut pas faire cette construction-là. Donc, on est plutôt dans une volonté d'avancer dans ce domaine, parce que les directions sont données. La direction, on voit aussi qu'elle est, en particulier, autour de cette construction métropolitaine qui est évidente. Il faut tout de même faire attention, on vient de faire un rapport sur la ruralité

sous la responsabilité de notre ami Günther Schartz, qui est membre de l'Institut de la Grande Région, dont je vous reparlerai tout à l'heure. On voit bien qu'il y a des zones qu'il ne faut pas laisser à l'écart, c'est vrai dans les zones rurales, c'est vrai dans un certain nombre de zones, qui sont peut-être moins rurales et qui peuvent avoir aussi ce sentiment d'être à l'écart, c'est un sujet permanent, je sais, et la conférence métropolitaine l'aborde souvent, mais c'est un sujet qu'il faut que l'on garde à l'esprit.

Ce que j'ai tendance à dire, c'est que par rapport à ces éléments-là, il y a une distorsion énorme entre ce qui se passe au niveau de la Grande Région et notamment la puissance des flux, et notre capacité opérationnelle à agir et à montrer à nos concitoyens, que cet enjeu est important, et qu'on peut gagner en pertinence pour être le plus opérationnel possible en matière de développement économique et social. Or cela c'est difficile, il suffit d'aller à Longwy, je suis allé à Longwy, il n'y a pas très longtemps, dans un café et il y a quelqu'un qui disait « toi, tu es de Villerupt ? et l'autre personne dit « oh là, Villerupt c'est terrible ! » et le patron du café lui répond « Longwy,

« il y a une distorsion énorme entre ce qui se passe au niveau de la Grande Région... et notre capacité opérationnelle à agir et à montrer à nos concitoyens, que cet enjeu est important »

ici c'est encore pire ». Donc il n'a pas du tout le sentiment qu'il est dans un mouvement extrêmement puissant de développement, alors que lorsque l'on regarde bien l'attractivité luxembourgeoise, cela devrait apporter du développement. Même chose si l'on va à Forbach. Quand on regarde les reportages actuels sur Forbach, sur un certain nombre d'évènements politiques, qui risquent de se pro-

« on ne va pas se faire de langue de bois, disons que la Grande Région est tout de même plutôt en panne »

duire, on n'a pas l'impression que les forbachois ont ce sentiment très puissant de construction de métropole, de métropole transfrontalière. Donc il existe bien une distorsion entre, à la fois, une dynamique qui est créée avec beaucoup de flux, je rappelle que 2/3 des chefs d'entreprises qui créent des entreprises au Luxembourg sont des allemands ou des français, et puis la perception réelle et notre capacité à mieux nous organiser et apporter de la plus-value, c'est quelque chose qui est très fort. On le fait dans un contexte, on ne va pas se faire de langue de bois, disons que la Grande Région est tout de même plutôt en panne. Elle est plutôt en panne, l'appareil de cette grande région, cette construction qui a été faite, il y a une dizaine d'années et qui rêvait d'une grande région intégrée d'une petite Europe. Or, on voit bien que cette réalité-là est plus difficile aujourd'hui. Bien sûr, il y a le projet Métroborder, mais les élus nous le diront, peut-être les uns et les autres ou peut-être Jean-Pierre Masseret nous dira aussi comment il est difficile de mettre cela en mouvement. Quand Jean-Pierre Masseret est arrivé, il y a deux ans, au niveau de la Grande Région, il était parti sur cette idée-là, sur cette idée de la gouvernance, et ce n'est tout de même pas simple de bouger ces choses-là. Et, aujourd'hui, quand vous interrogez Malu Dreyer ou Dietmar Muscheid, qui est Président du Comité Economique et Social de la Grande Région. Ils disent très sincèrement, et je trouve que c'était presque un progrès, ils disent, « nous ne savons plus, nous ne voyons plus d'objectifs », « nous voyons bien le problème central que représente l'employabilité des uns et des autres, mais nous ne savons plus comment prendre les affaires en main, comment avancer, comment faire bouger cela ». Parce que le problème de la Grande Région, ce sont 23 groupes de travail, c'est un CES Grande Région. Si vous voulez connaître le sommet de l'ennui, venez assister à une séance plénière du comité économique et social de la Grande Région et vous verrez bien que cela ne va plus. Le Président lui-même dit on ne peut plus faire comme cela, on ne peut plus continuer comme cela. C'est plutôt bien, d'ailleurs, qu'on se le dise. Petite parenthèse, n'en rajoutons pas dans la Grande Région en remettant de nouvelles structures qui reviendraient, à nouveau, compli-

« Il faut faire attention à ne pas multiplier les structures réseaux, qui peuvent être intéressantes, qui ont en fait énormément d'objectifs, et qui n'ont jamais de pouvoir »

quer le jeu. C'est déjà assez compliqué comme cela. Je le dis au passage, parce que j'ai entendu tout à l'heure des revendications organisationnelles que je ne partage pas trop. La vraie question qui nous est posée aujourd'hui, globalement, ou à l'institution de la Grande Région elle-même, où sont les leviers ? Quel degré d'opérationnalité peut-on trouver ? Comment peut-on résoudre un certain nombre de questions très pratiques et comment peut-on les bouger ? Là, il y a un vrai débat, l'organisation doit-elle être tout de suite transfrontalière ou est-ce que les uns et les autres n'avons-nous pas une responsabilité pour nous organiser d'abord ? Je vais prendre un exemple : la ligne de chemin de fer entre Apach et Thionville. Moi je considère effectivement, et on a reçu une motion du Conseil Général en ce sens, et je la trouve recevable. Je trouve que c'est tout de même tout à fait ennuyeux qu'entre Apach et Thionville, on rompt la liaison entre Metz et Trèves, et sur cette ligne de chemin de fer-là. Donc, c'est un vrai problème. C'est totalement anormal, c'est complètement en dehors de nos objectifs communs qui est de relier les villes. Ceci étant, c'est le Conseil Régional qui finance. Le Conseil Régional peut regarder et peut à bon droit dire, sur 6 rotations par jour il y avait 60 voyageurs quotidiens. Donc à un moment donné, la question se pose : qui paie quoi ? Cette question est tout de même posée et je pense que cela viendra tout à l'heure dans le débat. C'est la même chose intramuros, au niveau de notre pôle métropolitain, qui est une bonne idée, qui est une idée forte, qu'on a toujours soutenu, mais un exemple que je redonne très souvent entre Metz et Nancy le dernier train part à 22 heures, donc on a mis en place des systèmes extrêmement performants à Metz et à Nancy de transports en commun qui roulent jusqu'à minuit - une heure du matin, mais le dernier train passe à 22 heures. Donc, si vous voulez assister à une manifestation culturelle, cela arrive, une pièce de théâtre, et bien qu'est-ce que l'on fait ? On fait un car d'excursion ? Mais là aussi, qui paie le train supplémentaire, c'est la Région ? J'ai donné deux exemples qui portent sur les transports, mais on voit bien que l'organisation entre nous, qui à un moment donné intervient financièrement peut être un vrai problème. Il faut faire attention à ne pas multiplier les structures réseaux, qui peuvent être intéressantes, qui ont en fait énormément d'objectifs, et qui n'ont jamais de pouvoir. Je crois que c'est une question qui nous est vraiment posée et qu'il faut maintenant regarder de très près. Alors comment peut-on avancer sur ces questions-là ? Il y a plusieurs problèmes qui sont posés : les questions organisationnelles, il faut les mettre en place, il faut les regarder de très près. Il y a aussi une question culturelle qui me préoccupe beaucoup. Claude Frisoni fait souvent référence à cela. Je pense qu'au niveau culturel, nous ne sommes pas une région qui est suffisamment intégrée. Les français ne vont pas beaucoup en Allemagne, ni au Luxembourg, je parle en



dehors de l'exercice de la profession. Beaucoup de Lorrains ou même de messins ne connaissent pas les boucles de la Sarre, n'ont jamais été dans les boucles de la Sarre, qui sont situées pourtant à 58 kms d'ici, voire même peut-être un peu moins. Ils ne savent pas où cela se situe, alors que c'est un haut lieu de la culture allemande. L'apprentissage de l'allemand, bravo au volontarisme du Conseil Général de la Moselle, mais je pense qu'il y a une vraie réflexion à avoir pour qu'on la développe de manière beaucoup plus puissante. Si vous allez à Metz dans les restaurants, il n'y a pas un restaurant où le serveur est capable de vous parler allemand, à une ou deux exceptions près. On voit bien que ce choc culturel, cette espèce d'intégration culturelle, ne se fait pas, ne se fait pas non plus avec la Belgique. Combien de messins n'ont jamais mis les pieds à Orval ou n'ont jamais mis les pieds à Bouillon, qui sont à moins d'une heure de route d'ici. La question de l'intégration culturelle, elle est importante, et donc tous ces éléments-là sont des éléments qu'il faut regarder, parce qu'on pourrait dire aujourd'hui que la Grande Région c'est un espèce de puzzle où on voit bien, on a une image assez précise de là où il faudrait aller, mais c'est un puzzle très dispersé. Il y a des choses qui se passent, mais pour mettre tout cela en mouvement, pour avoir une image qui soit bien plus précise, il y a encore du travail. J'ai une proposition très concrète à faire, parce que j'en profite pour faire mon marché. Au niveau de l'Institut de la Grande Région, avec Sabrina, avec Yves Sand, qui est dans la salle, aussi avec Günther Schartz, qui est très actif aussi sur le sujet, on réfléchit actuellement avec une équipe d'universitaires de Kaiserslautern à une réflexion assez légère, qui ne soit pas un truc monstrueux, où l'on puisse regarder ce qui est

« Si vous allez à Metz dans les restaurants, il n'y a pas un restaurant où le serveur est capable de vous parler allemand »

à l'œuvre aujourd'hui, quels sont les éléments qui avancent ? Quels sont les éléments, où il y a des blocages ? Pourquoi y a-t-il ces blocages ? Quelles sont les différentes raisons de cette discussion ? Pourquoi un certain nombre d'acteurs ne s'investissent-ils pas ? On dit toujours les politiques, mais on n'est quand même pas en économie dirigée. Ce n'est pas les politiques qui font tout. Ils essaient de dessiner un cadre, ce qui est suffisamment compliqué, mais les acteurs économiques, notamment les chambres, ont un travail important à faire de ce point de vue-là. On était, il y a trois semaines, avec le Président Masseret à Sarrebrück, regarder l'exemple de ce que font les alsaciens, où il y a effectivement, entre les chambres de commerce du Bade-Wurtemberg et d'Alsace, un accord qui a été signé pour partager l'apprentissage. La partie théorique est plutôt chez nous et puis, la partie pratique, c'est plutôt en Allemagne. Mais à cette réunion, il n'y avait aucun représentant des chambres de Lorraine ... alors que le Président de la chambre allemande sarroise, qui a beaucoup de volontarisme, était lui présent. Et on peut se dire, entre nous, qu'ils ne se voient pas suffisamment pour traiter de ces sujets. Je pense et je souhaiterais sincèrement pouvoir travailler avec le soutien, d'ailleurs, de la chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg sur ces questions, parce que je crois qu'il faut qu'on regarde comment nous sommes capables de rassembler les différentes parties du puzzle de manière organisationnelle ? Cela sera peut-être un débat intéressant que l'on va entendre maintenant et ensuite, de manière plus profonde, au niveau de nos concitoyens sur les aspects économiques, culturels, qui sont des aspects aujourd'hui déterminants. »

**Claude Frisoni**

Merci beaucoup Roger.

Avant de donner la parole à la salle pour quelques minutes, ce que tu viens de rappeler très brièvement, ce sont des questions qu'on se pose depuis tellement longtemps et, très souvent, on se demande s'il faut que cela parte de la base, et que cela s'impose par la réalité des actions des échanges ou des développements communs. Ou est-ce qu'il faut que cela soit décidé par le haut ? J'ai eu l'impression que le grand projet, c'était cette idée de grande Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière, parce que pour le coup, un réseau des réseaux, c'est à la fois du quotidien, du concret, de la réalité et cette mise en réseau du réseau peut devenir une construction qui devient structurelle. Par ailleurs, sur ce que tu as souligné qui est regrettable, mais que l'on constate tous, un peu d'ethnocentrisme de la part des français qui, parfois, sont convaincus que leur langue est la plus belle du monde, parce que c'est la seule qu'ils comprennent, et que leur pays est le plus beau du monde, parce qu'ils n'ont pas passé la frontière. Je me souviens qu'à Strasbourg, lors d'une grande conférence sur les transports, les élus strasbourgeois me disaient que les allemands venaient régulièrement au théâtre, même jusqu'au cheval blanc de Schiltigheim, mais qu'en revanche, les compatriotes français avaient du mal à passer la frontière. Cette idée d'appartenance commune ou de prise de conscience que nous avons la chance de vivre là où nous vivons, et que la situation de Villerupt ou de Longwy serait bien pire, s'ils n'étaient pas situés tout en haut à droite de l'hexagone, comme on le concevait avant, alors qu'aujourd'hui, on commence à concevoir que l'on est dans un endroit qui peut être privilégié et stratégique, pour peu que ton exemple du puzzle nous inspire des briques qu'on imbrique pour mettre des connexions au nord, au sud, à l'est, à l'ouest. On va se laisser 10 minutes pour des échanges avec la salle, parce qu'ensuite il y a la table ronde avec des élus, puis la synthèse conclusion du Président Weiten.



# QUESTIONS RÉPONSES



**Julien PRÉAU, d'ARTECA  
chargé d'études**

ARTECA est un centre de ressources de la culture en Lorraine. On est ici dans une vénérable institution culturelle messine. La culture a souvent été un des piliers fondateurs du Sillon Lorrain, il en est souvent question, pour autant on voit mal comment cette question est appréhendée aujourd'hui. Je me permets de sortir du cadre de la discussion, mais on est sur des enjeux de taille et je pense que la culture pourrait représenter une plus-value à cette construction grand-régionale, je pense notamment à l'École Supérieure d'Art de Lorraine, qui pourrait constituer un véritable pôle de développement, pour autant ces questions semblent éludées à chaque fois.

## Réponse de Claude Frisoni

Oui, mais peut-être que les nouveaux enjeux et les directives ou les pistes de réflexion sur Europe - innovation et création - vont-elles nous conduire, les uns et les autres, à envisager la culture pour tout ce qu'elle est d'enrichissement, de construction du citoyen, de vivre ensemble, mais, par ailleurs aussi, de gisement d'emplois et de potentiels de développement économique. Et je sais que, côté luxembourgeois, la réflexion commence. J'avais lancé un pavé dans la mare, que j'avais appelé la matière grise, matière première de demain, et pas plus tard que vendredi ou samedi dernier, l'actuel encore ministre de l'économie, candidat, a pris ce thème à bras le corps et que le directeur de la chambre de commerce est aussi directement intéressé. Parfois, il faut d'autres leviers, mais je pense que pour le coup, la France et, notamment la Lorraine, le Sillon Lorrain avec tout le pouvoir d'attractivité et du patrimoine et du potentiel de créativité, sont plus une référence pour le Luxembourg que ce qui se passe dans le domaine économique, c'est-à-dire le pôle d'attraction, c'est Luxembourg. En terme culturel, je crois pouvoir dire que la Lorraine a un dynamisme, à la fois, patrimoine et potentiel, complètement renversant et exemplaire, je pense. Un jour, j'ai été très méchant avec un de mes amis, Enrico Lunghi, le directeur du Mudam, qui me disait, Pompidou et le Mudam, nous sommes complémentaires, je dis, c'est sûr, ils ont le public et toi tu as les gardiens, ce qui n'était pas très sympa de ma part, mais ce qui correspond assez à la réalité en termes de fréquentation. Je remercie les intervenants pour leur discipline et la richesse de leur contribution et je vais appeler maintenant Mme Andrea Chlench, M. Jean-Claude Sinner, M. Günther Schartz, M. le Président Masseret et M. le Maire de Metz, Dominique Gros.



# TABLE RONDE POLITIQUE

---

## QUELLE CONVERGENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN TERMES DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ?

**Andréa CHLENCH**

Land de Sarre

Réseau des Régions Métropolitaines Transfrontalières  
(MORO)

**Jean-Pierre MASSERET**

Président du Conseil Régional de Lorraine

**Günther SCHATZ**

Landrat Kreis de Trier-Saarburg

**Jean-Claude SINNER**

Conseiller de Gouvernement -

Ministère du Développement Durable

et des Infrastructures - Grand Duché du Luxembourg

**Dominique GROS**

Vice-Président du Sillon Lorrain, Maire de Metz





### Claude Frisoni

L'ordre d'apparition en scène, j'allais dire, n'est pas complètement arbitraire, j'ai prié Mme Andrea Chlench de prendre la parole en premier, et parce qu'elle nous a fait l'amitié de venir jusqu'à nous depuis la Sarre et puis, parce que c'est une dame. Jean-Claude Sinner est venu de mon Grand-Duché d'adoption, Gunther Schartz de Rhénanie Palatinat, le Président Masseret et le maire Dominique Gros parleront en dernier, M. le Maire, en tant que Vice Président du Sillon Lorrain, avant un éventuel échange avec la salle et puis, les conclusions du Président Weiten.

Mme Chlench, vous avez la parole « auf deutsch » d'ici ou du pupitre, comme vous préférez. En deux mots, Mme Chlench est ingénieur en aménagement du territoire et planification urbaine, elle a travaillé au ministère de l'environnement, puis au ministère de l'intérieur de la Sarre. Elle est active dans le développement des régions métropolitaines, donc vous savez que l'Allemagne a très vite misé sur cette idée des régions métropolitaines et elle me rappelait tout à l'heure qu'il n'y a pas moins de 15 groupes de travail en Sarre, actifs dans la problématique de la région métropolitaine transfrontalière.

### Andréa CHLENCH

Land de Sarre, Réseau des Régions Métropolitaines Transfrontalières (MORO)



« Merci de m'avoir fait venir de Sarre pour présenter notre manière de voir les choses. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le sujet de la région métropolitaine transfrontalière, entre autres par Madame Gout. L'étude Métroborder a été évoquée. Je ne vais donc pas répéter ce qui a été dit. Je donnerai donc quelques points de vue plus généraux, pour montrer les opportunités que pourra apporter la réalisation de la région métropolitaine transfrontalière. Au sein de l'Union européenne, ce ne sont pas les villes, mais les régions qui sont en concurrence sur le plan économique. Nos régions frontalières (et je pense que cela vaut pour tous les pays de l'UE) se trouvent toujours en périphérie, dans l'optique des états nationaux. Par le passé, ces régions craignaient fort de se voir défavorisées par les politiques de développement. En tant que représentante du Land de Sarre, je travaille également dans les instances fédérales chargées de l'aménagement du territoire. Dans ces instances, nous essayons de renforcer la position des régions frontalières, surtout lorsqu'elles présentent un caractère métropolitain, afin qu'elles puissent soutenir la concurrence des régions métropolitaines de l'intérieur. En Allemagne, nous avons onze régions métropolitaines situées à l'intérieur du pays. Les représentants allemands des régions métropolitaines frontalières se sont regroupés au sein de l'Imeg, Groupe d'initiative des régions métropolitaines transfrontalières. Ce dernier comprend notamment les représentants de la région du Lac de Constance, qui peuvent s'enorgueillir de plusieurs décennies de coopération. Il comprend aussi des représentants de l'espace du Rhin supérieur, qui a fait de très grands progrès pour se rapprocher du statut de RMPT avec la Région métropolitaine trinationale. Ce groupe compte également des représentants de l'Euregio Meuse-Rhin. C'étaient d'abord les représentants allemands, mais maintenant tous les versants de l'Euregio sont représentés. Et bien sûr la Sarre, ainsi que la Rhénanie-Palatinat, en

tant que représentants de la Grande Région. Nous sommes parvenus à ce que dans les schémas d'aménagement du territoire allemands, les régions frontalières revêtent autant d'importance que les régions métropolitaines de l'intérieur en ce qui concerne le statut de pôle de développement. Cela montre bien que les régions frontalières ont elles une très grande importance en tant que moteurs de la croissance. Et quand je parle d'un contexte européen, ou même international, je dois renforcer suffisamment les régions transfrontalières métropolitaines pour qu'à l'extérieur, elles apparaissent comme une seule entité. Il y a deux niveaux. La région métropolitaine est l'échelon supérieur, mais le polycentrisme signifie qu'il y a des villes dans lesquelles les projets doivent être mis en œuvre. Autrement dit, les villes doivent se mettre en réseau, mais sous un toit commun, qui est la région métropolitaine. Et ceci m'amène à deux points qui sont selon moi essentiels pour la mise en place réussie d'une RMPT. D'une part, et Monsieur Cayzelle l'a déjà évoqué, et cela joue un rôle important aussi pour l'Imeg, une bonne gouvernance, des structures d'organisation stables, des structures de coopération durables sont absolument indispensables pour une RMPT. Nous venons d'entendre à quel point il était difficile de poursuivre les objectifs fixés. Comment coopérer, comment mettre les thématiques en œuvre ? Nous en sommes encore au tout début. L'Euro-métropole Lille Kortrijk Tournai a créé un GECT pour travailler sur diverses thématiques. L'Euregio Meuse-Rhin prévoit de créer un GECT. Centropa, Vienne-Bratislava, a mis en place un bureau de coopération au niveau central et des antennes thématiques décentralisées. Dans la Métropole trinationale du Rhin supérieur, on a recruté, dans le cadre du projet Interreg IV A, des coordinateurs au moins pour les trois piliers de la coopération que sont

« les villes doivent se mettre en réseau, mais sous un toit commun, qui est la région métropolitaine »

tant que représentants de la Grande Région. Nous sommes parvenus à ce que dans les schémas d'aménagement du territoire allemands, les régions frontalières revêtent autant d'importance que les régions métropolitaines de l'intérieur en ce qui concerne le statut de pôle de développement. Cela montre bien que les régions frontalières ont elles une très grande importance en tant que moteurs de la croissance. Et quand je parle d'un contexte européen, ou même international, je dois renforcer suffisamment les régions transfrontalières métropolitaines pour qu'à l'extérieur, elles apparaissent comme une seule entité. Il y a deux niveaux. La région métropolitaine est l'échelon supérieur, mais le polycentrisme signifie qu'il y a des villes dans lesquelles les projets doivent être mis en œuvre. Autrement dit, les villes doivent se mettre en réseau, mais sous un toit commun, qui est la région métropolitaine. Et ceci m'amène à deux points qui sont selon moi essentiels pour la mise en place réussie d'une RMPT. D'une part, et Monsieur Cayzelle l'a déjà évoqué, et cela joue un rôle important aussi pour l'Imeg, une bonne gouvernance, des structures d'organisation stables, des structures de coopération durables sont absolument indispensables pour une RMPT. Nous venons d'entendre à quel point il était difficile de poursuivre les objectifs fixés. Comment coopérer, comment mettre les thématiques en œuvre ? Nous en sommes encore au tout début. L'Euro-métropole Lille Kortrijk Tournai a créé un GECT pour travailler sur diverses thématiques. L'Euregio Meuse-Rhin prévoit de créer un GECT. Centropa, Vienne-Bratislava, a mis en place un bureau de coopération au niveau central et des antennes thématiques décentralisées. Dans la Métropole trinationale du Rhin supérieur, on a recruté, dans le cadre du projet Interreg IV A, des coordinateurs au moins pour les trois piliers de la coopération que sont

l'économie, la science et la politique. Cela montre qu'ici, à notre niveau, la question du « comment ? » est encore bien loin d'être réglée. Nous avons les nombreux groupes de travail du Sommet, nous avons le Comité de Coordination Développement Territorial, dont Monsieur Sinner et moi-même faisons partie. Mais il n'y a encore aucune structure d'organisation pérenne mise spécialement en place pour se consacrer entièrement à ces sujets. Vient s'ajouter à cela le fait que nous n'avons pas encore développé une véritable image commune pour cette Grande Région en tant que région métropolitaine. Certes, au sein du Comité de Coordination Développement Territorial, nous travaillons sur un Schéma de développement territorial commun, mais (je suis toujours très impatiente) je dois dire que les choses n'avancent pas vraiment. Nous devons avoir deux domaines de travail : d'une part un domaine de travail stratégique, pour identifier cette dimension métropolitaine, qui se distingue de la dimension normale de la politique de développement urbain ou territorial, pour

« nous avons besoin d'une organisation pérenne et de schémas de développement communs, afin de ne pas rester dans le domaine des beaux discours... »

pouvoir déterminer les potentiels de développement spécifiques, et d'autre part, nous avons besoin du niveau opérationnel, pour que les villes, les habitants, mais aussi les décideurs locaux, qui sont en fin de compte ceux qui conditionnent les orientations d'une région métropolitaine, se rendent compte des avantages qu'elle confère, de la situation gagnant-gagnant qui en résulte entre les villes et la région. Nous avons donc besoin d'une organisation pérenne et de visions communes, de schémas de développement communs, afin de ne pas rester dans le domaine des beaux discours et de ne travailler que sur les thématiques qui font l'objet d'un consensus commun, mais plutôt de parvenir à mettre au second plan les intérêts spécifiques de chaque versant de la Grande Région pour continuer à poursuivre l'objectif d'une Région métropolitaine polycentrique transfrontalière. Et c'est le défi que nous devons relever dans les années à venir et pour lequel nous n'avons pas de solutions toutes prêtes. »

#### Claude Frisoni

J'entends des exigences, des aspirations qui, parfois, risquent de se trouver en contradiction avec d'autres préoccupations, par exemple, un besoin de gouvernance avec des structures fixes, pérennes, après le souci exprimé tout à l'heure par Roger, d'une multiplication de structures organisationnelles qui pourrait faire ressembler la construction à une usine à gaz. J'entends aussi le besoin d'avoir des professionnels ou des élus qui se retrouvent pour être opérationnels, pour être acteurs considérant les craintes, quant aux prérogatives des uns et des autres, notamment, dans les pays centralisés. Pourtant, la constatation aujourd'hui, c'est qu'il faut connecter, et quand on pense au Sillon Lorrain, il y a une diapositive sur un des powerpoints que l'on m'a transmis qui est extraordinaire. C'est le Sillon Lorrain avec son ouverture évasée vers le haut : coopération transfrontalière et son ouverture évasée vers le bas : coopération transrégionale, et là, cela ressemble à quelque chose qui peut attirer, j'allais dire aspirer et devenir un vecteur de développement, de création, d'activités. Donc, cette nécessité qui se fait jour, plus encore en période de crise, de connecter ces structures, grâce notamment à des personnes ressources, piliers, je dirais de la construction grand régionale dont mon voisin et ami, Jean Claude Sinner, fait bien entendu partie. Il travaille sur la problématique grand-régionale depuis 1995. Il est conseiller de gouvernement au ministère du développement durable, de l'aménagement du territoire. Il est membre du réseau des régions métropolitaines transfrontalières. On le voit régulièrement intervenir sur le domaine du renforcement de la stratégie de la Grande Région, et lors de notre échange, il a insisté sur cette nouvelle phase de développement, à son sens, déterminante, l'idée de la Grande Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière..

#### Jean Claude SINNER

Conseiller de Gouvernement – Ministère du Développement Durable



« Bonjour à tous. Le Grand-Duché du Luxembourg a entrepris depuis sa Présidence du 11ème sommet, en 2008-2009, une réflexion approfondie sur le développement territorial en Grande Région. On a cité beaucoup de choses, beaucoup de choses ont été dites, des résultats ont été montrés à l'écran, ce matin, et je ne les répéterai pas tous. Il y

a deux mots qui apparaissent : Métroborder et la RMPT. C'est un nom un peu rébarbatif et, un professionnel de la parole comme Claude Frisoni pourrait nous donner un coup de pouce pour trouver une meilleure appellation. Quelle est l'idée ? Metroborder est parti du constat que ce sont de plus en plus les métropoles qui portent le développement économique et sociétal qui inclut la culture, l'enseignement, la formation, les domaines de la santé dans le monde. J'ose dire que la métropolisation est l'aspect spatial de la mondialisation, de la globalisation, grâce ou suite à l'amélioration de l'accessibilité physique et virtuelle, c'est-à-dire des connaissances.





Pour un nombre croissant de villes et de territoires dans le monde, la concurrence est devenue globale et nos territoires en Grande Région sont de moins en moins perceptibles et visibles individuellement. Il ne faut ainsi

« ce sont de plus en plus les métropoles qui portent le développement économique et sociétal »

potentiel métropolitain nécessaire, et si oui, sous quelles conditions et avec quelle gouvernance ? Beaucoup de choses ont été dites au sujet de la gouvernance pour aborder un développement économique et spatial, qui lui permettent d'avancer, et nous savons tous que celui qui n'avance pas recule.

Avec la RMPT, la Grande Région a, pour la première fois une stratégie globale et intégrative, basée sur la volonté de faire avancer et de développer le territoire et non plus uniquement sur des politiques sectorielles. La Grande Région n'a jamais été aussi loin dans ses réflexions, et il faut saluer, à cet égard, l'effort de la Présidence Lorraine du 13ème sommet, même si dans le détail on n'avait pas toujours les mêmes points de vue entre partenaires de la Grande Région. Mais, Monsieur le Président Masseret, vous avez le mérite d'avoir fait avancer la Grande Région dans ce sens.

L'innovation réside donc dans l'approche globale et territoriale, et non plus sectorielle. C'est la nouvelle dimension que nous propageons du moins en ce qui concerne le Grand-Duché du Luxembourg, qui nous permet la réalisation d'une vision partagée du développement et qui, cependant, doit rester réaliste et fonctionnelle.

Il a été fait mention du comité de développement spatial et de ses réalisations, par exemple les cartes élaborées dans cette enceinte. Ce comité s'est penché d'abord sur

pas s'éloigner beaucoup pour comprendre que nous sommes invisibles à l'échelon mondial, avec peut-être une exception pour le Luxembourg. Mais la Sarre, est ce qu'elle est encore visible à Belgrade au Portugal ou dans les pays baltes ? Je ne sais pas.

La question était de savoir si la Grande Région avait ce

la dimension métropolitaine de la Grande Région avec ce partage de la Grande Région en trois espaces métropolitains. Ce partage qui n'est pas partagé par tous, si je peux faire ce jeu de mots.

Ensuite, ce comité a travaillé sur l'aspect des grands projets de transport prioritaires pour la Grande Région, à la fois, pour sa desserte interne, mais aussi pour la relier à l'extérieur. Là encore, il y a certains points qui ne sont pas partagés par tous, mais ne mettons pas l'accent sur ce qui nous sépare, mais sur le grand projet de la RMPT.

Le comité de développement spatial a quelques idées pour continuer son travail et il souhaite aborder la démographie. La nécessité de se pencher sur la démographie a été clairement mise en évidence par Aurélien Biscuit tout à l'heure dans son exposé. Il se penchera sur l'économie, avec les aspects recherche, innovation, logistique, finance, matériaux, énergie. Et puis, la valorisation également de l'espace rural dans tout cela, le tourisme, la nature, le tourisme d'affaire, la culture également. Nous faisons ces efforts en accord avec les groupes de travail sectoriels de la Grande Région et du Comité Economique et Social de la Grande Région, encore que Monsieur Cayzelle ait quelque ajouts à faire sur son mode de fonctionnement.

Pour regarder un peu plus loin : en 2015, le Grand-Duché du Luxembourg assurera de nouveau la présidence de l'Union Européenne, et en matière de politique urbaine et de cohésion territoriale, nous nous sommes mis d'accord avec nos collègues de l'Italie et de la Lettonie avec lesquels nous formons un trio, pour traiter le sujet des petites et moyennes villes. En effet, le sujet des petites et moyennes villes nous concerne tous en Grande Région, notamment en ce qui concerne le Luxembourg. Je vous remercie.

« la Grande Région a, pour la première fois une stratégie globale et intégrative »

**Günther SCHATZ**

Landrat Kreis de Trier Saarburg



« Merci de me permettre de prendre la parole aujourd'hui dans cette enceinte. Je tiens à faire un compliment à tous les organisateurs : j'aimerais que nous menions une telle discussion aussi chez nous, avec autant de franchise en ce qui concerne les structures. Vous m'avez présenté ainsi que mes fonctions, mais je voudrais me placer dans une perspective toute personnelle. Je vis dans une localité de taille moyenne, qui compte 2000 habitants, à mi-chemin

exactement entre Trèves et Apach, à la frontière luxembourgeoise. Cette localité s'appelle Wincheringen. Notre village compte 2000 habitants, et 20 nationalités, avec 60% de nos salariés qui travaillent au Luxembourg. Pour le moment, nous voyons que toute une région est mobile. Et si je me penche sur ce petit exemple, je vois que quand nous parlons de mobilité (mon sujet principal), nous ne parlons pas seulement de la mobilité d'un Etat à un autre mais également de la mobilité de l'extérieur vers la Grande Région et de la Grande Région vers l'extérieur (et ceci vaut je pense pour les autres Etats). Du point de vue allemand, nous constatons qu'il y a beaucoup de personnes

provenant de l'est de l'Allemagne qui viennent s'installer à l'ouest parce que notre région est très attrayante, ce qui induit des changements bien différents, mais nous avons aussi des Islandais, des Polonais, des Estoniens, des Tchèques. Nous sommes une société multiculturelle. Autrement dit, les gens viennent s'installer chez nous, et ce qui est intéressant, et là mon propos devient critique, même sans organisation. Et permettez-moi de souligner ce que vous avez dit, Mme Chlench : nous n'avons malheureusement pas de véritable organisation. Et j'ose affirmer qu'à l'avenir nous serons perdants dans ce domaine par rapport à d'autres régions. Je prendrai pour exemple l'une de celles que vous avez citées, Vienne – Bratislava, mais je peux aussi évoquer la Saxe et la Silésie, la région de Szczecin, la Poméranie, et le Mecklembourg chez nous en Allemagne, des régions qui ont déjà mis en place des

**« En Sarre et en Rhénanie-Palatinat, nous perdons de la main-d'œuvre et donc nous perdons des potentiels de développement »**

pas ici. Mais nous devons voir comment nous pouvons tenir compte de la situation, du contexte dans lequel vivent les habitants de notre région. C'est un sujet auquel je suis confronté dans mon village, mais également au niveau de notre Kreis dans la région de Trèves, où une certaine dynamique a vu le jour et où les personnes réclament des solutions. Et puisque la culture a été évoquée, je dirai que la culture n'est pas la première thématique. C'est un sujet intéressant mais ce n'est pas ce qui fait venir les gens chez nous et ce pourquoi ils veulent vivre ici. Ils veulent vivre ici parce qu'ils cherchent du travail, parce qu'heureusement ils en trouvent au Luxembourg et parce que grâce à cela le marché du transfert fonctionne dans la région. Mais à notre avis, et le problème de la démographie a déjà été évoqué à plusieurs reprises, cela ne suffit plus du tout. Notre territoire se vide de sa population. En Sarre et en Rhénanie-Palatinat, nous perdons de la main-d'œuvre et donc nous perdons des potentiels de développement. Car nous ne pouvons plus régénérer suffisamment d'emplois depuis notre région. Dans la région de Trèves, nous avons environ 600 places de formation pour lesquelles nous ne trouvons pas de jeunes. Il manque environ 1.600 personnes qualifiées que notre région n'est plus en mesure de fournir. La question qui se pose, c'est que peut faire la Grande Région pour générer cette mobilité dont nous avons besoin. Et sur ce point, personne n'est gagnant, personne n'est perdant, en tant qu'individu, mais c'est cette région qui est gagnante car cette mobilité doit se faire. Il faut assurer la mobilité linguistique, par l'apprentissage de la langue du voisin. Je suis reconnaissant à la France quand j'entends ce qui se dit ici sur l'apprentissage

organisations alors qu'elles ont commencé à coopérer il y a 20 ans seulement. Et pourtant notre région existe depuis cinquante ans maintenant... S'il est question de développement dans notre région, il faut peut-être discuter de structures mais

de l'allemand. Chez nous, il en va de même pour le français. Dans la région de Trèves nous avons une centaine de maternelles, une quarantaine dans le seul Kreis de Trèves-Saarburg, dans lesquelles les enfants apprennent le français avec des francophones et nous proposons cela dans toutes les écoles du secondaire. Ces jalons sont posés, mais demain je vais à une réunion à Arlon sur le sujet des langues, sur l'apprentissage des langues pour apprendre un métier, et je dois dire qu'apprendre le français ou l'allemand est agréable si l'on a une perspective en vue, celle de pouvoir exercer un métier, et c'est à cela que nous devons travailler. Nous faisons cela actuellement dans le cadre d'un projet scolaire avec des écoles luxembourgeoises et allemandes, malheureusement pas encore avec des écoles françaises, où nous organisons des échanges entre les classes les plus âgées. Ceci pour que les enfants bénéficient de cette possibilité très tôt, pour qu'ils sachent pourquoi ils apprennent cette langue. Les services de l'emploi mènent des projets similaires, et puisque Monsieur Hartz est ici aujourd'hui, je peux seulement dire que sa réforme fonctionne à 100%. En tant que Kreis, nous sommes une organisation qui a connu des changements de structure du fait de ces réformes, nous sommes actif dans le domaine du placement, et le système « exiger et encourager » fonctionne. Donc si nous encourageons l'apprentissage de la langue et si nous exigeons en même temps que les gens fournissent un travail, nous parviendrons à resserrer les liens dans la région dans ce domaine.

Et pour achever mon plaidoyer dans lequel je revendique que l'on parle de thèmes structurés, je demanderai une chose concrète. Si l'on veut la mobilité, il faut créer des infrastructures. Je n'en citerai qu'une : la ligne de chemin de fer entre Trèves et Metz, déjà mentionnée. J'en ai déjà souvent parlé avec Monsieur Weiten et avec d'autres. Cette ligne ne vit pas parce qu'elle aboutit des deux côtés à une impasse et qu'entre les deux il y a un kilomètre sans trains qui circulent. Si les gens de Trèves savaient qu'ils peuvent aller à Thionville ou à Metz, ou à l'inverse si des Messins savaient qu'ils peuvent aller travailler à Trèves, ou s'y rendre pour profiter des offres culturelles, ils utiliseraient cette ligne. Les Luxembourgeois du côté mosellan entre Schengen et Wasserbillig en retireraient aussi un avantage car ils pourraient prendre le train vers Metz et vers Trèves, et ils auraient donc accès au réseau grandes lignes. Nous nous permettons donc encore d'avoir actuellement dans cette région des impasses, au sens propre comme au sens figuré, que nous ne devrions plus avoir et nous pourrions nous faciliter la vie en les éliminant. »

**« Si l'on veut la mobilité, il faut créer des infrastructures. Je n'en citerai qu'une : la ligne de chemin de fer entre Trèves et Metz »**



Claude Frisoni

Danke Schön. On sent les deux exigences qui ne sont pas contradictoires, c'est la Grande Région, c'est un moyen de s'inscrire dans des processus de mondialisation, globalisation et, en même temps, de garder une proximité, on change de pays, de culture, de langue, de tradition parfois, tout en gardant la possibilité d'avoir des racines et des ailes, j'allais dire, d'avoir encore un contact précis. Je me demande s'il ne faudrait pas que la population pour avoir plus conscience de ce qu'est la Grande région, que la population puisse se rendre compte des avantages concrets quotidiens. Quand on voit l'absurdité, c'est-à-dire qu'une liaison Metz-Trèves rapide n'existe pas, voir par ailleurs des choses positives. Notamment, le fait de pouvoir dans l'idéal aller passer une IRM, à 5 km de chez soi, de l'autre côté de la frontière, parce que cette proximité oublie les pointillés, ces fossiles de frontières, et permet au citoyen de bénéficier, de profiter au jour le jour, au quotidien. C'est vrai, en termes d'emplois, cela devrait être vrai en termes de formation de part et d'autre des frontières, dans l'intérêt du développement de cette région, dont on sent bien qu'elle est un élément important d'un dispositif, un engrenage, j'allais dire une pièce, non pas d'un puzzle, mais d'une construction qui part de quelque part, qui arrive à quelque part, et au milieu, quand on regarde une carte, le sillon apparaît comme quelque chose de vraiment déterminant. M. Le Président Masseret, M. Le Maire, vous aurez le redoutable honneur d'ouvrir la discussion vers les visions d'avenir, les stratégies globales et les termes politiques de ces discussions.

M. Le Président d'abord, on insiste beaucoup sur la métropole, sur les métropoles, et je vois des responsables de grandes métropoles ici. Vous, vous avez en charge aussi la ruralité, vous avez en charge l'ensemble de cette région partenaire. Pour vous, quels sont les enjeux pour la Lorraine au regard de cette nouvelle phase écrite par Jean-Claude Sinner, tout à l'heure : Grande Région Métropolitaine, Polycentrique et Transfrontalière.

Jean-Pierre MASSERET

Président du Conseil Régional de Lorraine



« Merci. Pour les responsables politiques que nous sommes, la préoccupation est de répondre aux besoins de nos populations, de suivre le cours des évolutions techniques et scientifiques et d'apporter des réponses de vie quotidienne et d'organisation de l'avenir.

Or, quand vous êtes dans une région transfrontalière, comme nous en Lorraine, vous vous dites que ces questions sont nécessairement des questions partagées et vous avez intérêt, par conséquent, à regarder avec le voisin, si vous pouvez faire du travail ensemble. D'où l'intérêt du débat de ce matin : la région transfrontalière et les objectifs qui en sont posés. Son organisation est complexe et fragile. Aujourd'hui on voit que la Wallonie s'éloigne de plus en plus de la Grande Région. Il faut faire ce constat. Ne pas vouloir le voir, c'est une fois de plus ignorer le réel, et on ne peut pas faire de la politique si on n'est pas dans le réel. Il y a eu une volonté politique exprimée dans le cadre de la Grande Région. Je suis le rédacteur d'un texte qui a été approuvé par tous les partenaires de la déclaration de Berlin du 7 juillet 2011. C'est une déclaration politique qui affirme des objectifs de construction d'un espace à l'intérieur de l'Europe. Cet espace défini est la Grande Région. L'outil pour avancer est la Région Métropolitaine Polycentrique

Transfrontalière. Jean Claude Sinner, tout à l'heure, a bien voulu reconnaître le travail fait par la Région Lorraine, et puis il a dit : « mais ceci a quand même un peu bousculé les choses ». Il a raison, quand j'ai posé un cadre stratégique, j'ai vu que j'avais bousculé des options qui étaient arrêtées dans les différents partenariats, et que l'on allait vers un affrontement. Et on a vu que chacun restait encore sur sa vision particulière. Néanmoins, on a affirmé une trajectoire politique et donc cette coopération transfrontalière. Elle s'inscrit à plusieurs niveaux. Elle s'inscrit dans une stratégie d'aménagement et de développement du territoire. La région métropolitaine polycentrique transfrontalière RMPT décline les grandes relations de mobilité, les questions universitaires, les questions de développement stratégique et économique autour des points forts que peuvent être l'énergie, les matériaux,

« On a des points communs dans une compétition mondiale, comment peut-on collaborer ? »

les procédés. On a des points communs dans une compétition mondiale mais comment peut-on collaborer ? Ensuite, vous avez des coopérations qui sont exprimées par les villes ou même par le Sillon, quand il discute avec Sarrebrück ou avec Luxembourg. Il faut laisser ces initiatives se faire et assurer la promotion des politiques ainsi partagées. Et puis, il y a les citoyens, les citoyens qui posent au quotidien, sinon des revendications, des questions, et cela ne peut pas être alors traité de façon généraliste. Si la stratégie est métropolitaine – RMPT -, il y a des questions qui doivent ensuite être abordées de façon bilatérale. Si on veut être concret, les questions qui se posent entre la Lorraine ou la Moselle et la Sarre, ce n'est pas les

mêmes questions qui se posent du côté luxembourgeois ou du côté de la Wallonie. On rentre alors dans un processus qui est davantage bilatéral et qui vise à emporter des solutions par rapport aux problèmes. C'est ce qu'on fait, on a vu tout à l'heure dans le bilinguisme avec le département de la Moselle, c'est ce que nous faisons aujourd'hui en partenariat avec le Conseil Economique et Social de Lorraine et avec le Land de Sarre. On a décidé d'organiser un espace de comité permanent entre Lorraine et Sarre

«**Quelle est la préoccupation, aujourd'hui, de nos concitoyens, de ces jeunes ? C'est l'emploi, c'est le travail.**

pour examiner les différents sujets qui se posent. Nous devons essayer d'apporter des solutions. Nous avons le pendant sur le Luxembourg avec la conférence inter gouvernementale d'Etat à Etat dans laquelle, les représentants des pouvoirs locaux siègent. Là nous abordons effectivement à la fois dans une

proximité territoriale et dans une relation inter étatique, des questions qui visent à porter des réponses concrètes en relation avec la vie quotidienne. Quelle est la grande question aujourd'hui ? C'est la question du travail et de l'emploi. Quelle est la préoccupation, aujourd'hui, de nos concitoyens, de ces jeunes ? C'est l'emploi, c'est le travail. Le Professeur Hartz, tout à l'heure, a évoqué ces sujets. Nous devons les traiter collectivement. La Grande Région n'est pas démunie. Sous l'impulsion aujourd'hui de la Rhénanie Palatinat, dans la suite du Land de Sarre, dans la suite du Grand-Duché, de la Lorraine etc., la préoccupation de l'emploi est permanente. Les questions de formation, d'adaptation et d'adéquation professionnelle sont en permanence un sujet de dialogue. Il faut aussi que ces questions soient portées par les entreprises. Et nous voyons bien qu'entre les volontés politiques exprimées, qui sont claires, qui ont été actées par des déclarations et la réalité, il y a un espace, et tout ne va pas aussi vite que nous le souhaiterions. On a une histoire, un partage culturel à faire vivre et, demain, le pouvoir d'achat de nos enfants ou petits-enfants sera étroitement lié d'une part, à une politique européenne, mais également à la poli-

tique locale Grand Régionale. On sera capable de faire des choses ici, en abaissant les frontières, mais il faudra que l'on règle les difficultés qui existent encore. Pourquoi y a-t-il une majorité de citoyens lorrains ou mosellans qui, au moment de s'exprimer sur le traité constitutionnel de 2005, ont voté contre, alors que tous les jours ils franchissent les frontières ? Ils travaillent au Luxembourg, ils travaillent en Sarre, ils travaillent en Rhénanie Palatinat, et réciproquement. A l'évidence, les questions de vie quotidienne ne sont pas suffisamment prises en compte. Ils vivent l'Europe, mais il y a des difficultés. Problématique de formation, problème de législation sociale, législation de santé etc.... donc prenons en compte tout cela. En s'appuyant sur la volonté politique, faisons avancer les choses de la vie quotidienne. Après, sur un sujet très particulier, la liaison Trèves-Apach, on peut discuter. C'est un déplacement que l'on peut traiter par la voie routière ou par la voie ferroviaire. Je suis vigilant pour les intérêts des contribuables lorrains. Dans le choix des dépenses, ces sujets sont de vrais sujets qui ne doivent pas obérer ce qu'il convient de faire au service de la Grande Région. J'ai peut-être à renforcer un transport vers le Luxembourg ou entre Nancy et Metz, parce que la rentabilité de l'argent public est nécessaire. Merci.





**Claude Frisoni**

Il y a tout de même des questions qui se posent pour le citoyen. Ce que vous observiez, M. le Président, pour le vote du traité Européen, on a fait les mêmes observations au Luxembourg. Les villes, où le suffrage a exprimé le plus de réserve, étaient les villes frontalières. Cela semble aussi paradoxal, des villes qui ont une longue tradition, mais qui sont aussi des villes où les restructurations industrielles ont laissé le plus de plaies. Mais est-ce qu'on envisage aujourd'hui, lorsque des politiques ou des professionnels réfléchissent à l'avenir, en termes de Lorraine 2020, Luxembourg 2020, Europe 2020, est-ce que ces réflexions, ces visions d'avenir, sont-elles concertées ? Est-ce qu'aujourd'hui, nous pouvons raisonner seulement en termes de territoire national ou bien faut-il réfléchir en terme transfrontalier, en se demandant quelles vont être les grandes lignes du développement économique de Luxembourg ? Après les échanges automatiques d'information en 2015, quelles vont être, face aux problèmes démographiques relevés par Aurélien Biscuit, les mesures prises pour que l'on trouve de l'emploi là où nous avons besoin de travail et que l'on trouve des emplois liés, là où nous avons besoin de main d'œuvre. Et par ailleurs, d'autres défis qui vont sans doute se faire jour, notamment avec des réorganisations de l'économie luxembourgeoise, peut-être à terme, concurrentielles plus que complémentaires. Peut-être une nouvelle donne, qui nécessitera une autre prise en compte du phénomène transfrontalier, pas seulement comme palliatif à la crise. On dit parfois, grâce au Luxembourg, il y a moins de chômeurs en Lorraine, mais est-ce que les mêmes causes vont produire les mêmes effets ? Est-ce qu'il va y avoir d'autres causes, et pour le coup, les politiques vont devoir raisonner plus globalement, et raisonner de manière transfrontalières, transnationales et avec des visions, des projections vers l'avenir ?

M. le Maire, je vous laisse la parole

**Dominique GROS**

Vice-Président du Sillon Lorrain, Maire de METZ



« Merci. Ecoutez, à l'issue de cette matinée, je voudrais interroger une vingtaine de messins et leur demander ce qu'est pour eux la RMPT. Personne ne saurait sans doute répondre, alors que, parmi eux, il y en a qui travaillent au Luxembourg ou en Allemagne, mais qui se sentiraient étrangers à nos débats. Il y a un fossé total. Je suis désolé de le dire à la

fin de la séance, mais c'est une réalité. Il y a une relative dichotomie entre nos préoccupations, qui sont celles d'essayer d'organiser le fonctionnement du transfrontalier et celle de vivre le transfrontalier au quotidien ; parce que beaucoup la vivent, mais sans la conceptualiser, et encore moins en y adhérant. Cette vie est subie plutôt que voulue. Il n'y a pas d'esprit européen qui souffle en ce moment sur la population, et je parle de la population messine. Mais j'ai peur que cela soit un peu partagé. Et Jean-Pierre Masseret l'a dit fort justement, c'est cette Lorraine fortement impactée par le travail transfrontalier qui a voté contre le traité de Maastricht, contre cette Europe qui a rendu possibles ces échanges. C'est le premier point.

Pour le deuxième point. Le Maire, que je suis, vit en permanence dans un Etat qui est la France, avec les règles françaises, et ce sont celles-là même qui en permanence s'imposent. Et moi je voudrais dire, que dans nos débats,

il y a une réalité forte, c'est que le Luxembourg est une Nation, est un Etat complet, il a toutes les prérogatives. Et donc il mène une politique d'Etat. Et autour, ce sont des Länder en Allemagne, Provinces en Belgique, Régions en France qui n'ont pas les mêmes prérogatives. Et, en réalité, on ne le dit jamais assez. Ce n'est pas la même chose. Et le Luxembourg a une façon de gérer les choses, d'ailleurs on se situe autour du Luxembourg dans ce débat, et il est organisé comme cela, parce que c'est la géographie qui l'impose, et que c'est une réalité. Cela correspond à un succès extraordinaire des cinquante dernières années, c'est le développement phénoménal du Luxembourg. Avec un certain nombre de règles qui sont en train de changer, on est tous en train de changer, moi je lis la presse luxembourgeoise régulièrement pour connaître les évolutions à envisager et cela, parce que les luxembourgeois anticipent le plus possible sur leur propre évolution qui va impacter directement la nôtre.

« Il n'y a pas d'esprit européen qui souffle en ce moment sur la population ... »

Mais nous voyons bien que nous ne sommes pas égaux. Le Luxembourg est un Etat qui décide et qui regarde ce qui se passe chez lui. Par rapport à cette prodigieuse progression qui existait ces dernières années, et dont nous avons été indirectement bénéficiaires, puisque si nous n'avions pas eu le Luxembourg, la

crise de la sidérurgie, des mines de fer, de charbon aurait été bien plus importante.

Troisièmement, et je voudrais donner un exemple qui est intéressant. Je vais quitter un peu le Sillon, permets-le moi André, et je vais aller vers le Quattropole. La ville de Metz appartient depuis 10 ans à un quattropole. C'est Trèves, c'est Sarrebruck, c'est Luxembourg et c'est Metz. Et



on a énormément d'activités, d'échanges, de voyages, de politiques culturelles, et nous y faisons des choses intéressantes. A un moment nous nous sommes dit vouloir passer à l'étape suivante, c'est-à-dire créer une association. Alors on a cherché, quel droit, va-t-on prendre le droit allemand ? Va-t-on prendre le droit français ? Alors nous avons opté pour le droit luxembourgeois, le Luxembourg étant l'entité la plus européenne dans notre imaginaire. Puisque la France est réputée pour être centralisatrice, jacobine, etc.... je ne parle pas de l'Allemagne, je parle de la France. Et puis au moment, où nous allions faire nos assemblées générales respectives, il y a un mois, on apprend que le Ministre de l'Intérieur du Luxembourg interdit au Maire de Luxembourg de faire l'association en question. Nous avons été obligés de tout reporter. Parce que le Luxembourg, c'est comme la France avant 1982, c'est-à-dire que c'est encore le Ministre de l'Intérieur qui valide les décisions des communes, des villes en l'occurrence.

Voilà, c'est un exemple, je sais que ce n'est pas politiquement correct, mais c'est pour vous montrer que ce n'est pas simple du tout, et que des incidents de la sorte montrent qu'il y a bien des frontières et que le concept que l'on cherche à développer aujourd'hui est très compliqué.

Moi je considère en ce moment que l'Europe est relativement en danger, par rapport au fait que maintenant nous ne savons plus pourquoi nous fonctionnons. Les citoyens s'en servent, mais il n'y a pas de foi derrière. Et je pense que ce qu'a évoqué Jean-Pierre Masseret est très important. Il faut que ce soit par des gestes concrets, que nous fassions avancer cette construction de notre Grande Région. Nous vivons ensemble, plus ou moins, c'est une réalité, avec tout de même d'ailleurs une peur d'y aller. Cela a été dit tout à l'heure par Roger Cayzelle, et c'est vrai, que nous n'allons pas forcément, facilement au théâtre à Sarrebrück, il faut que l'on ait une opportunité, que l'on vous pousse un peu, et je ne suis pas mieux que les autres. Parce qu'il y a la langue etc... et donc, il faut

faire du concret, du pratique et surtout expliquer.

Et je terminerai là-dessus, pour les citoyens qui sont autour de la table, en appelant à passer des concepts aux contenus. Ils ne comprennent pas ce qui se passe, ils ne peuvent pas imaginer ce qu'on se dit avec le vocabulaire que nous employons. Et, en réalité, on a besoin de faire appel à de grands communicants, des gens qui expliquent, on a besoin à nouveau de faire de la politique et, notamment, par rapport à l'Europe, parce que sinon nous allons nous retrouver avec des accidents de parcours du genre Traité de Maastricht, des accidents de parcours, qui sont extrêmement graves. Il faut retrouver, permettez-moi de le dire, l'esprit de Robert Schuman, un esprit pragmatique ancré dans le concret pour construire cette Grande Région. Malgré les efforts que peuvent faire les

**« si nous n'avons pas eu le Luxembourg, la crise de la sidérurgie, des mines de fer, de charbon aurait été bien plus importante. »**

responsables politiques et dont certains sont ici sur cette scène, et d'autres dans la salle, malgré les bonnes intentions que nous avons, malgré les catastrophes qui se préparent, parce qu'effectivement les tableaux démographiques que nous voyons montrent la réalité des appels que peut faire notamment l'Allemagne en direction de la jeunesse et de toute l'Europe pour l'apprentissage, pour venir en quelque sorte boucher les trous qui sont en train d'apparaître dans certaines zones d'activités économiques, la Grande Région est importante. Et bien

tout cela doit faire l'objet, à mon avis de beaucoup plus d'efforts, d'explications et de communication, sinon nous aurons du mal, parce qu'un jour ou l'autre, cela ne suivra pas dans les urnes. »

### Claude Frisoni

Merci M. le Maire, nous allons avoir quelques minutes pour donner la parole à la salle. Je voulais simplement, sans connaître le dossier, peut-être à la décharge du ministre Haldsdorf, évoquer le droit associatif luxembourgeois qui est inspiré de notre loi de 1901, mais ce dont on se rend compte au ministère de l'intérieur, c'est que près de 70 % de ce que l'on appelle des ASBL, associations sans but lucratif, n'ont pas un vrai fonctionnement et que certaines ASBL étaient, en fait, des ALSB, association lucrative sans but, et c'est peut-être aussi pour cela qu'il y a une certaine frilosité aujourd'hui.







**Yves Sand, de l'institut de la Grande Région chargé d'études**

On a vu dans les présentations de ce matin, qu'une partie des territoires impliqués dans la Grande Région avait une attractivité vers Bruxelles ou vers Francfort. Est-ce que nous ne devons pas remettre en question un périmètre critique pour la Grande Région, qui ait du sens pour la société civile, pour les entreprises, plutôt que de rester sur la dimension territoriale et administrative que l'on connaît ?

**Réponse de Jean Pierre Masseret**

En pratique, c'est le cas, en vérité, aujourd'hui, si vous voulez répondre aux préoccupations des personnes et construire des politiques partagées, vous avez le Grand-Duché, vous avez le Land de Sarre, vous avez la Lorraine, et encore une partie de la Lorraine, les Vosges se sentant moins concernées par ces questions que l'on peut évoquer ici. Mais vous n'avez pas la totalité, à mon avis, du Land de Rhénanie-Palatinat. Se pose la question de Trèves, Mayence a une attirance dans son développement sur Frankfort, ce sont des réalités. Cela va se régler, je vous l'ai dit tout à l'heure, la Wallonie, je l'a sens partir. La réalité, ce n'est pas Saar-Lor-Lux, mais finalement cela y ressemble un peu. Il faut faire attention à ce que l'on dit ensuite, on va m'accuser de détruire la Grande Région, alors que l'objectif, pour répondre à votre question, c'est comment fait-on vivre cette Grande Région ? Ce sont les questions pratiques qui régleront tout cela. Je pense qu'on a posé dans le cadre de la Grande Région et du dernier sommet, quand la Rhénanie Palatinat a pris la Présidence de la Grande Région, on a tout de même affiché des objectifs d'aménagement du territoire en termes d'infrastructures et de mobilité. C'est tout de même un résultat important, ensuite nous avons décidé que la Grande Région devait se préoccuper des questions d'emplois et de formation. La connaissance des postes d'emplois disponibles dans la Grande Région, les qualifications professionnelles, l'insertion,.... Si nous sommes capables d'avancer structurellement dans cet espace sur des propositions intelligentes, concrètes, et répondant au besoin de vie quotidienne, on fera du bon travail. C'est plus long que prévu. C'est forcément plus long, parce que les réalités juridiques, légales de part et d'autre, les cultures, les habitudes, mais beaucoup se passera par les entreprises, la définition d'une stratégie industrielle partagée, les questions de l'emploi, de la formation, de la qualification. Les questions de santé et les questions de mobilité, avec des plus et des moins. Je pense que c'est autour de ces axes que l'on peut donner du contenu concret à ce que l'on appelle encore la Grande Région.

**Claude Frisoni**

Du concret.... j'ai vu que la récente déclaration d'intention politique, signée entre la Sarre et la Région Lorraine, visait au renforcement d'une coopération transfrontalière en matière de formation initiale et de formation continue. C'est du concret et c'est du pari sur l'avenir, de l'investissement sur l'avenir.



**Jean-Marc Duriez  
Président de l'agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE)**

J'ai entendu le Président Masseret dans le cadre des convergences des politiques publiques en terme de coopérations transfrontalières, à juste titre, évoquer à la fois le social, le sanitaire, mais je crois que si l'on veut aussi parler d'égalité des territoires dans cette région transfrontalière, je crois qu'il est aussi urgent d'évoquer les questions des politiques fiscales intra-communautaires. Parce que, notamment dans cette région de Longwy, on sent bien que pour le dire en toute amitié à nos amis luxembourgeois, la fiscalité luxembourgeoise sur les entreprises est extrêmement attractive. Et donc, on peut constater un certain nombre de déséquilibres sur ce territoire, et d'un point de vue transfrontalier, je le dis avec beaucoup de gentillesse, les territoires français ont souvent les charges, et les territoires amis ont effectivement

les ressources. Et donc, il est possible effectivement sur ce territoire, pour que l'égalité s'effectue réellement, que l'on réfléchisse, notamment au travers de la conférence inter gouvernementale, à envisager un système qui existe déjà par ailleurs : celui de Annemasse-Genève. Parce que, soyons pragmatiques, si on veut que la Grande Région transfrontalière se développe, il faut que les territoires aient une certaine forme d'égalité. Or, aujourd'hui, en toute amitié, il y a un certain nombre de déséquilibres qui pèsent.

#### **Claude Frisoni**

Et il est sûr que les entrepreneurs, les entreprises luxembourgeoises, souhaitent recevoir le matin de la main d'œuvre qui a pu bénéficier d'une formation, d'une piscine, d'une crèche et d'un gymnase et d'un hôpital, et c'est du mieux, si cette force de travail est en bonne santé et, si possible, heureuse de vivre dans sa ville qui doit être plus qu'une cité dortoir.









donc en matière de mobilité, d'activité culturelle, de pratique du sport, de tous les échanges qui doivent être les nôtres. Cette conférence a posé ces grandes questions, qui se posent à nous, et sur lesquelles, à la fois, il doit y avoir les relations bilatérales que l'on connaît et qui se développent avec chacun des territoires de la Grande Région, mais il doit y avoir également une réflexion stratégique avec, je pense, une réponse que nous devons donner aux questions de la gouvernance.

Personnellement, je ne peux pas imaginer, s'il y a dans cette Grande Région une présidence tournante chaque année, que l'on puisse avoir une continuité dans la politique d'aménagement et de développement du territoire de la Grande Région. Je pense que la stabilité est nécessaire dans une gouvernance organisée avec des objectifs qui soient précis avec la réalité du pragmatisme qui est exigé par nos populations. Puisque, si aujourd'hui les voix des extrêmes s'expriment, alors que nous avons besoin d'une économie transfrontalière et européenne, il faut que la réponse soit pragmatique et relève du quotidien de nos concitoyens qui vivent dans la Grande Région en permanence et qui considèrent que nous sommes très éloignés de leurs préoccupations, et nous avons ce grand champ d'activité à développer. Et puis, cela se traduira naturellement par une place prépondérante du Sillon Lorrain, mais également dans un développement qui aille bien au-delà. On parlait des questions rurales, vous savez

sur le nord du département ou sur la périphérie de Forbach, aujourd'hui le rural fonctionne également à la dimension de la Grande Région, parce que les conséquences foncières et immobilières de l'habitat débordent très largement uniquement du fait urbain, et ont des conséquences sur les politiques d'aménagement du territoire. Et donc, c'est ce grand chantier qui est ouvert, certes, nous allons de sommet en sommet, nous adoptons des résolutions, mais, personnellement, je considère que l'on ne produit pas ce qu'on devrait produire, c'est-à-dire une amélioration des conditions de vie de l'économie et, en particulier, du quotidien de nos concitoyens. Merci Beaucoup. »

« il nous faut obtenir sur ces territoires le droit à l'expérimentation, c'est-à-dire pouvoir engager des réflexions, des actions avec nos voisins... »



# LES CAHIERS MÉTROPOLITAINS

Réalisation Aguram / Aduan - Janvier 2014  
[www.aguram.org](http://www.aguram.org) • [www.aduan.fr](http://www.aduan.fr)